

Projet d'enquête sur l'insertion et la situation professionnelle des diplômé-e-s de la HETSL

Rapport final

Recherche mandatée par la Haute école de travail social Lausanne

Conduite et réalisée par Alida Gulfi et Riccardo Milani

Novembre 2023

Préface

Alessandro Pelizzari, Directeur de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne

Dans un contexte de vieillissement de la population, de montée des précarités et des multiples crises que nous vivons, l'apport absolument essentiel pour la vie en société des métiers du social apparaît d'autant plus quand ils viennent à manquer. La pénurie de personnel qualifié dans le secteur social, qui contraint certaines institutions à fermer leurs portes, et bon nombre d'entre elles à limiter leurs prestations, met en lumière la double réalité que vivent les travailleuses et travailleurs sociaux aujourd'hui. D'un côté, la complexité croissante des situations auxquelles elles et ils doivent faire face, exige des compétences pointues pour accompagner et mobiliser des populations vulnérabilisées et démontre la nécessité d'une formation au niveau tertiaire. De l'autre, le manque de reconnaissance tant sociale que salariale de leur travail couplé à un manque de ressources pour couvrir l'ampleur des tâches risque d'épuiser le personnel en place. De telles conditions de travail peu attractives ont un corollaire désormais bien connu : des vacances de postes qui se multiplient, avec des conséquences souvent dramatiques pour la prise en charge et la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires, pour la santé des professionnel·les en poste, ainsi que pour les collectivités publiques en termes de coûts indirects engendrés.

Dans ce contexte, une première étude exploratoire mandatée par les quatre Hautes écoles de Suisse romande a permis d'objectiver ce constat de pénurie de personnel qualifié dans le domaine social, en se basant sur les déclarations des institutions sociales romandes qui engagent des diplômés HES¹. 53% des institutions ayant répondu à l'enquête affirment connaître des problèmes de pénurie ; 16% d'entre elles connaîtraient même une « pénurie sévère ». Concrètement : Près de 30% des postes qui demandaient un niveau de qualification HES sont restés vacants en 2022, ou occupés par du personnel pas ou faiblement formé. Dans le canton de Vaud, cette proportion atteint les 50%.

Pour faire face à cette situation, les partenaires sociaux (syndicats et employeurs), soutenus par les autorités politiques vaudoises et avec la participation des institutions de formation, organisent le 24 novembre 2023 des Assises du social. Elles visent d'un côté à répartir une première enveloppe budgétaire octroyée par le Conseil d'État destinée à la revalorisation salariale du secteur. De l'autre, elles discuteront d'une feuille de route qui comporte un catalogue de mesures à déployer au cours des prochaines années. Ce catalogue intègre également la volonté des Hautes écoles et des Écoles supérieures d'augmenter le nombre de diplômé·es d'ici 2028. Le fort intérêt de jeunes pour ces métiers (500 candidat·es sont refusé·es chaque année par les HES en Suisse romande à cause du numéris clausus) permet d'affirmer qu'une telle augmentation rencontrera assurément son public.

¹ Crettaz, E., Mabillard, J., Nada, E. (2023). *Enquête exploratoire sur les besoins du marché de l'emploi en travail social*. HES-SO.

Mais n'y a-t-il pas un risque de former des nouvelles et nouveaux diplômé·es qui ne resteront pas dans un secteur qui souffre depuis longtemps de manque de reconnaissance et de conditions de travail considérées pénibles ? Ne sont-elles-ils pas amené·es à quitter leurs métiers après leur diplomation, à l'image de ce qui se passe dans les soins infirmiers, ou le canton, vers des régions où les conditions salariales sont jugées meilleures ? Telles sont les questions qui ont surgi dans le cadre des préparations pour les Assises du social. Pour y répondre, la HETSL a mandaté des chercheur·euses expérimenté·es, Alida Gulfi et Riccardo Milani de la Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR), pour réaliser l'étude. Leur rapport d'enquête se trouve ci-dessous. La HETSL tient à les remercier pour leur disponibilité et la qualité de la collaboration.

Table des matières

Préface	2
Table des matières	4
Contexte, mandat et étude	5
1. Objectifs	5
2. Méthodologie.....	5
2.1 Population et collecte des données	5
2.2 Questionnaire.....	6
2.3 Echantillon final et analyse des données	6
2.4 Données personnelles et conditions de vie des participant-e-s.....	7
Résultats principaux	9
3. Parcours de formation.....	9
3.1 Formation et expériences professionnelles préalables à la HETSL.....	9
3.2 Formation à la HETSL	9
3.3 Formations continues depuis l'obtention du diplôme à la HETSL.....	15
4. Parcours professionnel depuis la fin des études en travail social	20
4.1 Première activité rémunérée après l'obtention du diplôme à la HETSL.....	20
4.2 Changements d'activité professionnelle.....	23
4.3 Interruptions des activités professionnelles.....	27
5. Situation professionnelle actuelle	28
5.1 Activité professionnelle rémunérée dans le domaine du travail social.....	28
5.2 Activité professionnelle hors du domaine du travail social.....	37
5.3 Sans activité professionnelle et sans formation	38
6. Perspectives d'avenir.....	39
Synthèse.....	41
1. La carrière professionnelle dans le domaine travail social et dans le canton de Vaud.....	41
2. Les conditions de travail dans l'emploi actuel	41
3. Les changements d'emploi	42
4. La formation pratique et le lien avec le premier emploi.....	42
5. La formation continue, ses facteurs et les besoins de formation	43
Conclusions	44
Annexes.....	46

Contexte, mandat et étude

La direction de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) a mandaté la Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR) pour réaliser une enquête sur l'insertion et la situation professionnelle de leurs diplômé-e-s HETSL. Cette enquête visait à mieux comprendre les réalités professionnelles et les besoins des travailleuses sociales et travailleurs sociaux, et ce dans un contexte marqué par une forte pénurie de personnel qualifié. Les résultats de cette enquête seront présentés dans le cadre des Assises du social qui se tiendront le 24 novembre 2023 sur demande des autorités politiques vaudoises.

1. Objectifs

Cette enquête se caractérisait par trois moments : (1) la période précédant l'entrée à la HETSL, (2) la période de formation proprement dite et (3) la période faisant suite à la fin des études. L'accent était principalement mis sur la période post-formation, notamment l'insertion sur le marché du travail et la situation professionnelle actuelle, les deux périodes précédentes servant à éclairer les trajectoires après la fin des études et à donner des pistes d'amélioration pour la formation de base.

Plus précisément, cette enquête s'articulait autour de trois objectifs principaux :

- Analyser le processus de transition entre la formation en travail social et l'emploi ;
- Examiner la situation professionnelle actuelle des diplômé-e-s de la HETSL ainsi qu'identifier leur degré de satisfaction par rapport à leur situation ;
- Etudier les projets professionnels des diplômé-e-s de la HETSL pour les années à venir, notamment en termes de projet d'engagement et de projet de formation future.

2. Méthodologie

2.1 Population et collecte des données

La population cible est constituée par 1962 ancien-ne-s étudiant-e-s de la HETSL, orientations éducation sociale, service social et animation socio-culturelle, ayant obtenu leur diplôme entre 2014 et 2023. Il s'agit aussi bien des étudiant-e-s à plein temps qu'en cours d'emploi ou à temps partiel.

La récolte des données a été réalisée entre le 4 et le 29 octobre 2023. Les diplômé-e-s de la HETSL ont été invité-e-s par email par le secrétariat de la formation de base de la HETSL à participer à l'enquête en remplissant un questionnaire en ligne. L'email de contact comprenait une présentation de l'enquête et des motivations des mandants, une explication sur le mode de réponse par Internet, une garantie expresse du respect de l'anonymat et du traitement confidentiel des données récoltées et les coordonnées de l'équipe de recherche. Une relance a été envoyée le 20 octobre 2023. Notons qu'il n'a pas été possible de joindre 96 diplômé-e-s de la HETSL car leurs adresses email n'étaient plus valables.

La répartition des étudiant-e-s contacté-e-s selon l'année d'obtention du diplôme est la suivante (cf. Tableau 1) :

Tableau 1 : Ancien-e-s étudiant-e-s sollicité-e-s

Année d'obtention du diplôme	Etudiant-e-s contacté-e-s
2014	244
2015	194
2016	146
2017	287
2018	177
2010	172
2020	169
2021	180
2022	204
2023	189
Total	1962

2.2 Questionnaire

Les données ont été récoltées à l'aide d'un questionnaire en ligne sur LimeSurvey, structuré en plusieurs parties : (1) données personnelles et conditions de vie du/de la participant-e ; (2) parcours de formation avant l'entrée à la HETSL, formation à la HETSL et son bilan, formations continues après l'obtention du diplôme ; (3) parcours professionnel depuis la fin des études à la HETSL ; (4) situation professionnelle actuelle ainsi que (5) perspectives d'avenir professionnel.

2.3 Echantillon final et analyse des données

Sur les 752 personnes ayant cliqué sur le lien pour accéder au questionnaire (soit 38 % de l'échantillon initial), 50 n'ont pas commencé à le remplir et 100 ont arrêté après la première section portant sur les données personnelles et les conditions de vie.

Une vérification de la plausibilité des données a révélé que 4 personnes ne correspondaient pas à l'échantillon de la population contactée pour cette enquête : 3 avaient entamé leur formation en 2022 et 2023 et 1 avait commencé et terminé sa formation dans les années 1990. De plus, une cinquième personne a été exclue en raison du caractère peu fiable des réponses fournies.

En revanche, nous avons gardé dans la base de données 8 personnes qui ne faisaient pas partie de la population cible de cette enquête car elles ont obtenu leur diplôme entre 2011 et 2013.

Ainsi, l'échantillon final est composé de 597 (30 %) personnes diplômées de la HETSL entre 2011 et 2023 (cf. Tableau 2).

Tableau 2 : Participation à l'enquête par année d'obtention du diplôme

Année	N	%
2011	3	1 %
2012	1	0 %
2013	13	2 %
2014	37	6 %
2015	47	8 %
2016	34	6 %
2017	67	11 %
2018	40	7 %
2019	70	12 %
2020	70	12 %
2021	78	13 %
2022	48	8 %
2023	89	15 %
Total	597	100 %

Des statistiques descriptives (fréquences, pourcentages, moyennes, etc.) et des analyses de la variance (p.ex. ANOVA) ont été effectuées. Dans ce rapport, seules les associations entre les variables statistiquement significatives (seuil de signification de 0,05) ont été rapportées et commentées.

2.4 Données personnelles et conditions de vie des participant-e-s

Genre

Parmi les 597 répondant-e-s pris en compte, 78 % (n=465) se sont identifiées comme femmes, contre 21 % (n=125) qui se sont identifiés comme hommes et 1 % (n=7) qui ne se sont pas reconnu-e-s dans ces catégories. Ce constat témoigne de la féminisation des formations en travail social en Suisse.

Âge

Au moment de l'enquête, l'âge moyen des participant-e-s est de 31,4 ans, avec une étendue allant de 22 ans (minimum) à 57 ans (maximum). Le Tableau 3 montre la répartition des participant-e-s par groupe d'âge.

Tableau 3 : Groupes d'âge des participant-e-s

Age	N	%
20-24 ans	54	9 %
25-29 ans	197	33 %
30-34 ans	212	36 %
35-39 ans	75	13 %
40-44 ans	36	6 %
45 ans et plus	23	4 %
Total	597	100 %

Lieu d'habitation

Au moment de l'enquête, 97 % (n=580) des participant-e-s vivent en Suisse et 3 % (n=17) à l'étranger, notamment en France (n=9) ou au Canada (n=3).

Parmi les diplômé-e-s résidant en Suisse, 78 % (n=452) habitent le canton de Vaud, 7 % (n=43) celui de Fribourg et 5 % (n=29) celui de Neuchâtel. Une petite part vit dans les cantons du Valais (3 %, n=15), de Genève (2 %, n=11) et du Jura (2 %, n=13). Une minorité réside dans les cantons germanophones (3 %, n=16).

Résultats principaux

Cette section présente successivement les résultats relatifs au parcours de formation des participant-e-s, au parcours professionnel depuis la fin des études en travail social, la situation professionnelle au moment de l'enquête et les perspectives d'avenir.

3. Parcours de formation

Ce chapitre propose une vue d'ensemble des résultats des 597 participant-e-s² à l'enquête.

3.1 Formation et expériences professionnelles préalables à la HETSL

Le degré de formation le plus élevé atteint par les participant-e-s avant leur admission à la HETSL est la maturité professionnelle ou spécialisée (43 %, n=254), suivi de la maturité gymnasiale ou fédérale (27 %, n=161) ou d'une formation dans une Haute école spécialisée ou pédagogique (12 %, n=73). Les informations concernant les parcours de formation sont synthétisées dans le Tableau 4.

Tableau 4 : Degré de formation le plus élevé avant l'entrée à la HETSL

Degré de formation	N	%
Apprentissage de 3 à 4 ans (CFC ou équivalent, école professionnelle à plein temps)	24	4 %
Maturité professionnelle / maturité spécialisée	254	43 %
Ecole d'enseignement général sans maturité (p. ex. école de culture générale)	44	7 %
Gymnase, collège, lycée (maturité gymnasiale ou fédérale)	161	27 %
Ecole professionnelle supérieure (santé, social, tourisme, école normale)	9	2 %
Haute école spécialisée (HES) ou pédagogique (HEP)	73	12 %
Université, école polytechnique fédérale	16	3 %
Autre formation en Suisse	4	1 %
Autre formation à l'étranger	12	2 %
Total	597	100 %

D'autre part, la majorité des participant-e-s (63 %, n=374) avaient déjà travaillé dans le domaine du travail social avant d'entrer à la HETSL, dont 49 % (n=183) pour une période de plus d'une année.

3.2 Formation à la HETSL

Conditions de la formation

S'agissant du parcours de formation au sein de la HETSL, nous constatons que la majorité des participant-e-s ont suivi leur formation à plein temps (86 %, n=514) et 12 % (n=69) en cours d'emploi. Seules 14 personnes (2 %) étaient en formation à temps partiel. La proportion de

² En raison de réponses parfois incomplètes, certaines analyses reposent sur un nombre moindre de réponses (cf. Annexe 1), ce qui explique des variations du nombre de cas.

répondant-e-s ayant suivi des études à plein temps est plus marquée pour les années les plus récentes (cf. Tableau 5).

Tableau 5 : Année d'entrée à la HETSL

Année	Formation à plein temps	Formation à temps partiel	Formation en cours d'emploi	N	%
2006	0	1	0	1	0 %
2007	4	1	0	5	1 %
2008	9	0	1	10	2 %
2009	10	0	2	12	2 %
2010	26	0	1	27	5 %
2011	31	3	9	43	7 %
2012	29	1	8	38	6 %
2013	34	0	8	42	7 %
2014	38	0	5	43	7 %
2015	34	1	8	43	7 %
2016	61	2	9	72	12 %
2017	66	2	6	74	12 %
2018	57	2	7	66	11 %
2019	50	1	5	56	9 %
2020	65	0	0	65	11 %
Total	514	14	69	597	100 %

La plupart des diplômé-e-s (60 %, n=359) déclarent avoir obtenu leur diplôme en orientation éducation sociale, 24 % (n=141) en orientation service social et 16 % (n=97) en orientation animation socio-culturelle. Il n'existe pas de différences significatives entre les choix d'orientation et les modalités de formation (plein temps, en cours d'emploi, à temps partiel).

Formation pratique

Nous avons également cerné la formation pratique car elle constitue une part importante des études en travail social, en permettant aux étudiant-e-s d'affronter les réalités du terrain, de s'initier aux pratiques professionnelles, de se familiariser à un milieu de travail en constant changement et de vivre l'expérience de la pratique dans ses multiples dimensions.

Nous allons tout d'abord présenter l'expérience professionnelle vécue lors de la première période de formation pratique (FP1).

Le plus souvent, les participant-e-s ont réalisé leur FP1 dans le champ d'intervention de la famille et la protection de l'enfance (27 %, n=160), suivi par les champs du handicap (20 %, n=117), de la précarité et l'insertion (12 %, n=74) et de la culture, des loisirs et de la citoyenneté (10 %, n=61) (cf. Tableau 6).

Tableau 6 : Champ d'intervention de la FP1

Champ d'intervention	N	%
Familles, protection de l'enfance	160	27 %
Handicap (troubles psychiques, déficience intellectuelle, troubles sensoriels, troubles physiques)	117	20 %
Précarité, insertion	74	12 %
Culture, loisirs, citoyenneté	61	10 %
Petite enfance, scolarité	57	9 %
Migrations	39	7 %
Vieillesse	26	4 %
Dépendances, addictions	24	4 %
Délinquance	21	4 %
Autre ³	18	3 %
Total	597	100 %

En outre, 37 % (n=223) des personnes ont réalisé leur FP1 dans un accueil résidentiel (foyer, appartement, home), 12 % (n=69) dans un accueil de jour et 11 % (n=68) dans un service social. La liste complète des milieux de pratique dans lesquels les participant-e-s ont réalisé leur FP1 est présentée dans le Tableau 7.

Tableau 7 : Milieu de pratique de la FP1

Milieu de pratique	N	%
Accueil résidentiel (foyer, appartement, home)	223	37 %
Accueil de jour	69	12 %
Service social	68	11 %
Centre d'animation socio-culturelle	52	9 %
Centre scolaire spécialisé	30	5 %
Centre de formation spécialisé	21	4 %
Centre de soins hospitaliers	18	3 %
Programme d'activité de transition	18	3 %
Service d'animation	12	2 %
Atelier	10	2 %
Etablissement pénitencier	10	2 %
Entreprise sociale	8	1 %
Centre scolaire	6	1 %
Hors murs	6	1 %
Milieu culturel (théâtre, musique, bibliothèque, etc.)	6	1 %
Service éducatif en milieu ouvert	6	1 %
Accueil temporaire (UAT, CAT, séjour hospitalier, séjour rupture)	5	1 %
Centre de consultation	5	1 %
Centre médico-social	5	1 %
Mesure d'insertion ou de réinsertion	5	1 %

³ Autres champs d'intervention cités : humanitaire et coopération, santé, protection de l'adulte.

Milieu de pratique	N	%
Autre ⁴	14	2 %
Total	597	100 %

La plupart des participant-e-s ont réalisé leur FP1 dans le canton de Vaud (82 %, n=491), 6 % (n=36) à l'étranger et 5 % (n=28) dans le canton de Neuchâtel. Les autres répondant-e-s ont effectué leur FP1 dans d'autres cantons suisses.

Les champs d'intervention de la deuxième période de formation pratique (FP2) ne diffèrent pas beaucoup de ceux de la FP1. En effet, les champs d'intervention des familles et la protection de l'enfance (28 %, n=168), du handicap (17 %, n=110) et de la précarité et l'insertion (16 %, n=93) demeurent les plus fréquents parmi les répondant-e-s (cf. Tableau 8).

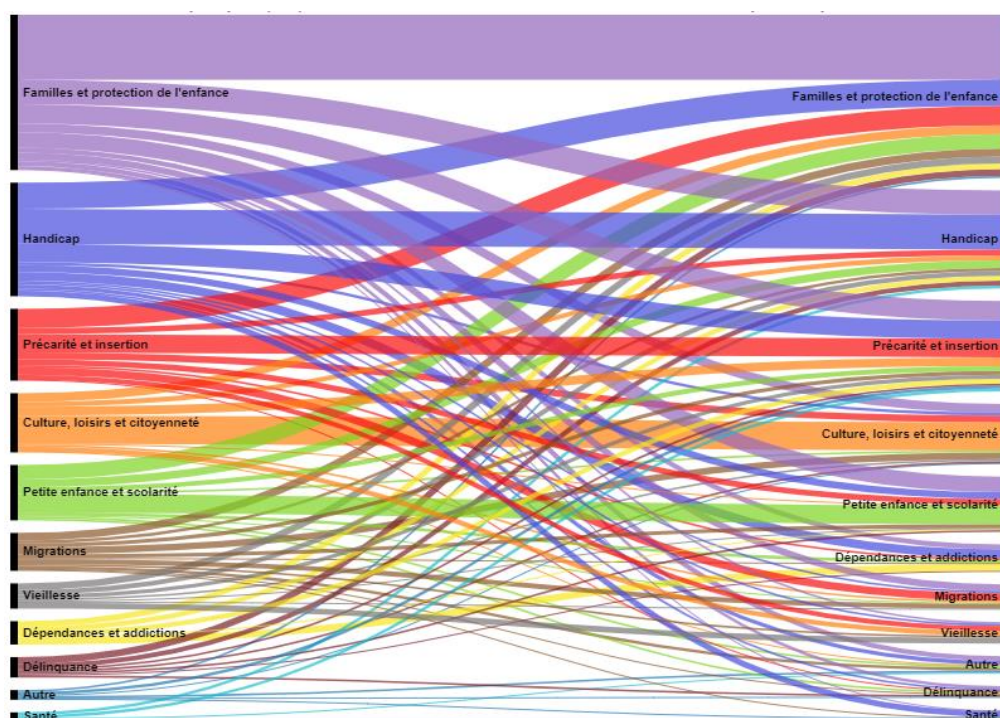
Tableau 8 : Champ d'intervention de la FP2

Champ d'intervention	N	%
Familles, protection de l'enfance	168	28 %
Handicap (troubles psychiques, déficience intellectuelle, troubles sensoriels, troubles physiques)	101	17 %
Précarité, insertion	93	16 %
Culture, loisirs, citoyenneté	62	10 %
Petite enfance, scolarité	57	10 %
Dépendances, addictions	28	5 %
Migrations	26	4 %
Vieillesse	22	4 %
Délinquance	12	2 %
Santé	10	2 %
Autre ⁵	18	3 %
Total	597	100 %

Par ailleurs, une grande partie des répondant-e-s affirment avoir effectué les deux formations pratiques dans le même champ d'intervention, notamment dans celui des familles et la protection de l'enfance (cf. Graphique 1).

⁴ Autres milieux de pratique cités : associations, service de curatelles, soins à domiciles, centre de formation.

⁵ Autres champs d'intervention cités : humanitaire et coopération, protection de l'adulte, violences, développement durable.

Graphique 1 : Champs d'intervention pour la FP1 et la FP2

Si l'accueil résidentiel reste le milieu de pratique prédominant des répondant-e-s pour la FP2 (29 %, n=175), on constate une augmentation des personnes qui ont réalisé leur deuxième période de formation pratique dans les services sociaux (15 %, n=90) et les centres scolaires spécialisés (7 %, n=41) (cf. Tableau 9).

Tableau 9 : Milieu de pratique de la FP2

Milieu de pratique	N	%
Accueil résidentiel (foyer, appartement, home)	175	29 %
Service social	90	15 %
Accueil de jour	64	11 %
Centre d'animation socio-culturelle	56	9 %
Centre scolaire spécialisé	41	7 %
Centre de soins hospitaliers	23	4 %
Service éducatif en milieu ouvert	21	4 %
Centre de formation spécialisé	15	3 %
Milieu culturel (théâtre, musique, bibliothèque, etc.)	11	2 %
Programme d'activité de transition	11	2 %
Centre de consultation	9	2 %
Hors murs	9	2 %
Atelier	8	1 %
Etablissement pénitencier	8	1 %
Entreprise sociale	5	1 %
Service d'animation	5	1 %
Centre scolaire	4	1 %
Mesure d'insertion ou de réinsertion	4	1 %
Centre médico-social	3	1 %
Accueil temporaire (UAT, CAT, séjour hospitalier, séjour rupture, etc.)	2	0 %

Milieu de pratique	N	%
Autre ⁶	33	6 %
Total	597	100 %

Comme pour la FP1, la plupart des participant-e-s ont réalisé leur FP2 dans le canton de Vaud (81 %, n=484), suivi par le canton de Neuchâtel (6 %, n=36).

Contribution de la formation initiale au développement professionnel

Les diplômé-e-s étaient invité-e-s à se prononcer sur un ensemble d'éléments susceptibles de contribuer au développement des compétences professionnelles chez les travailleuses et travailleurs sociaux, à l'aide d'une échelle de Likert en 5 points allant de 1 (*pas du tout*) à 5 (*tout à fait*) (cf. Tableau 10).

Selon les participant-e-s à l'enquête, les éléments les plus formateurs ont été la formation pratique (m=4,8), les moments de réflexion personnelle sur la formation (m=4,1), les échanges avec les collègues de formation (m=4,1) et l'analyse des pratiques professionnelles en école (m=4,0), alors que la participation à la vie associative de l'école (m=1,9) a été considérée comme peu formatrice. D'autre part, le mémoire de fin d'études / travail de Bachelor (m=3,1) ainsi que les échanges avec les enseignant-e-s (m=3,5) ont moyennement contribué au développement de leurs compétences professionnelles.

Tableau 10 : Développement des compétences professionnelles en lien avec la formation

Item	Moyenne	Ecart-type	N
Formation pratique	4,8	0,6	596
Réflexion personnelle sur la formation	4,1	0,9	596
Echanges avec les collègues de formation	4,1	0,9	596
Analyse des pratiques professionnelles en école	4,0	0,9	596
Apports théoriques	3,9	0,9	596
Apprentissages réalisés de manière autonome en dehors de l'école	3,9	1,0	596
Echanges avec les enseignant-e-s	3,5	1,1	596
Mémoire de fin d'études / travail de Bachelor	3,1	1,1	596
Participation à la vie associative de l'école	1,9	1,2	596

Note. La contribution est mesurée sur une échelle allant de 1 (*pas du tout*) à 5 (*tout à fait*).

Ces résultats indiquent que le volet pratique constitue le point fort de la formation de base en travail social.

Bilan de la formation

La formation à la HETSL a répondu aux attentes de la majorité des participant-e-s (cf. Tableau 11) : 75 % (n=447) d'entre elles/eux ont en effet répondu « *plutôt* » ou « *tout à fait* » à la question. A

⁶ Autres milieux de pratique cités : associations, service de curatelles, soins à domiciles, centre de formation, ainsi que l'équivalence pour la FP2.

l'opposé, seul-e-s 5 % (n=31) des répondant-e-s estiment que la formation n'a pas du tout ou peu répondu à leurs attentes.

Tableau 11 : Réponse de la formation aux attentes des participant-e-s

Attentes	N	%
Pas du tout	7	1 %
Un peu	24	4 %
Moyennement	118	20 %
Plutôt	324	54 %
Tout à fait	123	21 %
Total	596	100 %

3.3 Formations continues depuis l'obtention du diplôme à la HETSL

Cette enquête avait également comme finalité de cerner les rapports qu'entretiennent les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux avec la formation continue.

Formations de longue durée

Depuis l'obtention de leur diplôme en travail social, 177 participant-e-s (30 %) ont commencé ou achevé une formation certifiée de longue durée (plus de 150 heures de cours).

Le Certificat d'études avancées (CAS) est la formation longue la plus suivie (47 %, n=84), suivie par le Master HES en travail social (16 %, n=28) et un autre Master HES ou universitaire (15 %, n=27) (*plusieurs réponses possibles*) (cf. Tableau 12).

Tableau 12 : Formations longues après l'obtention du diplôme à la HETSL

Degré de formation	N	%
Certificat d'études avancées (CAS)	84	47 %
Master HES en travail social	28	16 %
Autre Master HES ou universitaire	27	15 %
Diplôme d'études avancées (DAS)	9	5 %
Master d'études avancées (MAS)	8	5 %
Bachelor universitaire	3	2 %
Bachelor HES autre qu'en travail social	2	1 %
Autre (ex. Doctorat, Formation tertiaire B [Brevet, EPS])	28	16 %

Note. Uniquement les personnes ayant suivi une formation de longue durée ont répondu à cette question (N=177). Plusieurs réponses possibles.

Par ailleurs, seulement 12 répondant-e-s ont déclaré avoir commencé ou achevé deux formations certifiées de longue durée après le diplôme en travail social, la plupart combinant un Master HES en travail social et un CAS.

De plus, parmi les 177 répondant-e-s qui ont commencé une formation certifiée de longue durée, presque la moitié est en formation au moment de l'enquête. Cette proportion varie en fonction de la formation choisie : parmi les participant-e-s qui suivent un CAS, 25% sont encore en formation ; cette proportion atteint 61% pour celles et ceux qui suivent un Master HES en travail Social.

Formations de courte ou moyenne durée

Depuis l'obtention de leur diplôme en travail social, 225 participant-e-s à l'enquête (38 %) ont commencé ou achevé une formation certifiée de courte ou moyenne durée (moins de 150 heures de cours).

De manière générale, ces personnes ont réalisé des formations dans les domaines de l'intervention professionnelle sociale, éducative et institutionnelle (42 %, n=94), du développement professionnel personnel (24 %, n=55), du handicap (physique, psychique, mental, situations de handicaps) (20 %, n=44) et des violences et conduites auto-dommageables (suicide, dépendances) (20 %, n=45). Le Tableau 13 présente la liste complète des formations de courte ou moyenne durée suivies.

Tableau 13 : Formations courtes ou moyennes après l'obtention du diplôme à la HETSL

Formation de courte durée	N	%
Intervention professionnelle	94	42 %
Développement professionnel personnel	55	24 %
Violences et conduites auto-dommageables	45	20 %
Handicap-s	44	20 %
Prévention, promotion (santé, qualité de vie, comportements à risques)	43	19 %
Encadrement et management	27	12 %
Politiques et dispositifs sociaux, systèmes juridiques	24	11 %
Exclusion / marginalité (pauvreté, insertion)	20	9 %
Autres ⁷	51	23 %

Note. Uniquement les personnes ayant suivi une formation de courte ou moyenne durée ont répondu à cette question (N=225). Plusieurs réponses possibles.

Des analyses supplémentaires indiquent que l'orientation de la formation initiale suivie – éducation sociale, service social, animation socio-culturelle – n'influence pas le choix de suivre une formation certifiée de courte ou longue durée après le diplôme en travail social.

Soutien de l'employeur/-se à la formation continue

Précisons que toutes les personnes qui ont participé à une formation continue après l'obtention de leur diplôme à la HETSL, que ce soit de longue ou de courte ou moyenne durée, ont été invitées à répondre aux questions concernant le soutien de l'employeur/-se à la formation continue (N=309).

D'une part, plus d'un quart des participant-e-s (26%, n=79) déclarent n'avoir pas du tout bénéficié du financement des frais d'écologie de leur formation continue par leur employeur/-se. En particulier, 13 % (n=30) des participant-e-s ayant suivi une formation de courte ou moyenne durée n'en ont pas bénéficié, contre 38 % (n=68) de celles et ceux ayant suivi une formation de longue durée.

D'autre part, 20 % (n= 64) des participant-e-s déclarent que leur employeur/-se ne leur a pas mis du temps à disposition pour suivre la formation continue. Cette proportion est plus faible pour les participant-e-s ayant suivi une formation de courte ou moyenne durée (12 %, n=27) par rapport à

⁷ Autres domaines précisés : brevet piscine HEP, brevet fédéral de spécialistes en formation professionnelle, orientation psychologique sur la périnatalité, etc.

celles et ceux ayant suivi une formation de longue durée (29 %, n=52). Ces résultats montrent qu'environ deux employeurs/-ses sur dix n'ont pas soutenu la formation continue des participant-e-s à l'enquête.

Finalement, le positionnement de l'employeur/-se par rapport à la formation continue a été appréhendé du point de vue de l'ensemble des participant-e-s à l'enquête (N=597). De manière générale, près de deux participant-e-s sur dix jugent l'attitude de leur employeur/-se plutôt (14 %, n=81), voire très (5 %, n=31) défavorable. A l'inverse, 81 % (n=483) estiment que le discours de leur employeur/-se en regard de la formation continue est plutôt (55 %, n=328), voire très (26 %, n=155) favorable. 2 personnes n'ont pas répondu à la question.

Raisons d'avoir suivi la formation continue

Les principales raisons qui ont sous-tendu la décision des participant-e-s de suivre une ou plusieurs formations continues (*plusieurs réponses possibles*) (cf. Tableau 14) ont été le désir d'acquérir des connaissances spécifiques (63 %, n=195), le souhait d'acquérir de nouvelles qualifications pour le poste actuel (52 %, n=161), l'intérêt particulier pour les thèmes abordés (51 %, n=159) et le souhait d'acquérir des nouveaux outils (51 %, n=157).

Tableau 14 : Raisons d'avoir suivi une formation continue

Raisons d'avoir suivi une formation continue	N	%
Je souhaitais acquérir des connaissances spécifiques	195	63 %
Je souhaitais acquérir de nouvelles qualifications pour mon poste actuel	161	52 %
Les thèmes qu'elles abordaient m'intéressaient particulièrement	159	51 %
Je souhaitais acquérir des nouveaux outils	157	51 %
Je visais un revenu plus élevé	82	27 %
Ces formations étaient requises pour occuper mon poste	70	23 %
Je voulais compenser des lacunes dans ma formation	67	22 %
Je souhaitais augmenter mes chances sur le marché du travail	63	20 %
J'espérais augmenter mes chances de promotion professionnelle	58	19 %
Je me préparais à changer de poste	47	15 %
Je n'avais, à l'époque, pas d'activité professionnelle	4	1 %
Autres raisons ⁸	11	3 %

Note. Uniquement les personnes ayant suivi une formation continue (longue, moyenne ou courte) ont répondu à cette question (N=309). Plusieurs réponses possibles.

Il est intéressant de noter que l'acquisition de nouvelles compétences et l'épanouissement personnel constituent des motivations plus importantes que le désir de faire carrière ou d'améliorer le salaire.

Motivations à se former

Les personnes ont également été interrogées sur les motivations qui pourraient les pousser à entreprendre une formation continue à l'avenir à l'aide d'une échelle de Likert en 4 points allant de 1 (*pas du tout important*) à 4 (*très important*) (cf. Tableau 15). Les motivations les plus importantes

⁸ Autres raisons spécifiées par les participant-e-s : réorientation professionnelle, entrepreneuriat.

évoquées par les diplômé-e-s sont l'acquisition de nouveaux savoirs pratiques (m=3,7), le renforcement des compétences professionnelles (m=3,6), le développement personnel ainsi que la mise à jour de leurs connaissances (m=3,5 respectivement). A l'inverse, les participant-e-s sont peu motivé-e-s à se former pour favoriser une promotion hiérarchique ou une réinsertion professionnelle (m=2,3 respectivement), répondre aux exigences de leur employeur/-se ou pour développer leurs compétences de gestion d'équipe ou management (m=2,4 respectivement).

Tableau 15 : Motivations pour entreprendre une formation continue

Item	Moyenne	Ecart-type	N
Acquérir de nouveaux savoirs pratiques	3,7	0,5	597
Renforcer mes compétences professionnelles	3,6	0,5	597
Me développer personnellement	3,5	0,6	597
Mettre à jour mes connaissances	3,5	0,6	597
Acquérir de nouveaux savoirs théoriques	3,4	0,6	596
Renforcer l'adéquation entre mon activité professionnelle et ma philosophie d'intervention	3,2	0,7	597
Aller à la rencontre d'autres personnes (échanger des expériences)	3,0	0,7	596
Sortir de la routine du travail	3,0	0,8	596
Améliorer mon revenu	3,0	0,9	597
Améliorer la sécurité de mon emploi	2,6	0,9	597
Réorienter mon activité professionnelle	2,5	0,9	597
Répondre aux exigences de mon employeur	2,4	0,8	597
Développer mes compétences de gestion d'équipe ou management	2,4	1,0	597
Viser une promotion hiérarchique	2,3	1,0	597
Favoriser ma réinsertion professionnelle	2,3	1,0	597

Note. Les motivations ont été mesurées sur une échelle allant de 1 (*pas du tout important*) à 4 (*très important*).

Comme nous pouvons le constater, les motivations intrinsèques sont très importantes pour les participant-e-s pour entreprendre une formation continue à l'avenir. En ce sens, l'action de se former est conduite principalement par l'intérêt et le plaisir que la personne trouve à se former, sans attente de récompense externe.

Besoins en matière de formation continue

Toutes les personnes qui ont participé à l'enquête ont été invitées à répondre à cette question (N=597).

Au moment de l'enquête, 89 % (n=529) des participant-e-s signalent qu'elles/ils ont des besoins – substantiels ou non – en matière de formation continue (cf. Tableau 16). 2 personnes n'ont pas répondu à la question.

Tableau 16 : Besoins en matière de formation continue

Besoins	Effectifs	%
Pas du tout	66	11 %
Un peu	68	11 %
Moyennement	138	23 %
Plutôt	196	33 %
Tout à fait	127	21 %
Total	595	100 %

Note. Uniquement les personnes ayant répondu à la question (n=595). Deux personnes n'ont pas répondu

4. Parcours professionnel depuis la fin des études en travail social

Les diplômé-e-s ont également été interrogé-e-s sur leur parcours professionnel depuis la fin de leurs études à la HETSL. Elles/ils ont été invité-e-s à indiquer toutes les activités rémunérées exercées depuis la fin de leurs études, par ordre chronologique, en commençant par leur première expérience professionnelle et à l'exception de leur activité principale actuelle qui a fait l'objet d'une section à part. Précisons que parfois les diplômé-e-s exerçaient la première activité rémunérée déjà pendant leurs études en travail social, notamment celles et ceux en formation en cours d'emploi.

Dans ce chapitre, nous présentons quelques résultats sur les premières activités rémunérées après l'obtention du diplôme à la HETSL, les changements d'emploi ainsi que sur les interruptions de l'activité professionnelle.

4.1 Première activité rémunérée après l'obtention du diplôme à la HETSL

Ce chapitre prend en compte les réponses des 472 participant-e-s qui ont complété des informations concernant leur expérience professionnelle après l'obtention du diplôme à la HETSL.

Parmi ces participant-e-s, 33 % (n=154) ont indiqué que leur première activité professionnelle rémunérée après l'obtention de leur diplôme à la HETSL coïncide avec celle qu'elles/ils exercent au moment de l'enquête, alors que 67 % (n=318) ont connu des changements d'emploi.

La plupart des professionnel-le-s ont trouvé leur première activité rémunérée suite à un stage effectué avant ou pendant la formation en travail social (39 %, n=182) ou suite à une réponse à une offre d'emploi (37 %, n=175) (*plusieurs réponses possibles*) (cf. Tableau 17).

Tableau 17 : Obtention du premier emploi

Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ?	Premier emploi	
	N	%
Suite à un stage effectué avant ou pendant la formation en travail social	182	39 %
Réponse à une offre d'emploi	175	37 %
Grâce à des relations personnelles	57	12 %
À la suite d'une proposition d'emploi	50	11 %
Un-e tiers-e m'a signalé-e le poste	37	8 %
Envoi d'une candidature spontanée	31	7 %
Grâce au service de placement (ORP, agences)	1	0 %
Autre	31	7 %
Sans réponse	10	2 %

Note. Uniquement les personnes ayant répondu à la question (n=472). Plusieurs réponses possibles.

La première activité rémunérée a duré en moyenne 2 ans et 2 mois (avec une durée minimale d'1 mois et une durée maximale de 13 ans et 2 mois). Si l'on regarde la durée du premier emploi en fonction de la modalité de formation suivie, on constate que les diplômé-e-s ayant suivi la formation en cours d'emploi ont occupé leur premier emploi plus longtemps (2 ans et 10 mois) que celles/ceux qui étaient en formation à temps partiel (2 ans et 6 mois) ou à plein temps (2 ans).

S'agissant le champ d'intervention dans lequel les diplômé-e-s exercent leur première activité rémunérée (cf. Tableau 18), ceux de la famille et la protection de l'enfance (19 %, n=92), de la petite enfance et la scolarité (18 %, n=85) et des handicap-s (troubles psychiques, déficience intellectuelle, troubles sensoriels, troubles physiques) (18 %, n=84) sont les plus souvent investis.

Tableau 18 : Champ d'intervention lors du premier emploi

Champ d'intervention	N	%
Familles, protection de l'enfance	92	19 %
Petite enfance, scolarité	85	18 %
Handicap-s	84	18 %
Précarité, insertion	66	14 %
Culture, loisirs, citoyenneté	29	6 %
Vieillesse	25	5 %
Migrations	17	4 %
Dépendances, addictions	14	3 %
Santé	9	2 %
Protection de l'adulte	7	1 %
Délinquance	6	1 %
Autre ⁹	33	7 %
Sans réponse	5	1 %
Total	472	100 %

Par ailleurs, les accueils résidentiels (foyer, appartement, home) (32 %, n=150), les accueils de jour (18 %, n=85) et les services sociaux (17 %, n=80) demeurent les milieux de pratique les plus courants dans lesquels les diplômé-e-s exercent leur première activité professionnelle (cf. Tableau 19).

Tableau 19 : Milieu de pratique lors du premier emploi

Milieu de pratique	N	%
Accueil résidentiel (foyer, appartement, home)	150	32 %
Accueil de jour	85	18 %
Service social	80	17 %
Centre d'animation socio-culturelle	27	6 %
Centre de formation spécialisé	14	3 %
Centre scolaire spécialisé	11	2 %
Service éducatif en milieu ouvert	10	2 %
Centre de soins hospitaliers	6	1 %

⁹ Autres champs d'intervention cités : humanitaire et coopération, violences, développement durable, etc.

Milieu de pratique	N	%
Centre médico-social	6	1 %
Atelier	5	1 %
Centre scolaire	5	1 %
Service d'animation	5	1 %
Programme d'activité de transition	4	1 %
Centre de consultation	3	1 %
Établissement pénitencier	3	1 %
Hors murs	3	1 %
Associations	2	0 %
Entreprise sociale	2	0 %
Mesure d'insertion ou de réinsertion	2	0 %
Autre ¹⁰	44	9 %
Sans réponse	5	1 %
Total	472	100 %

Enfin, la majorité des diplômé-e-s (82 %, n=386) exercent leur premier emploi dans le canton de Vaud (cf. Tableau 20).

Tableau 20 : Lieu de travail lors du premier emploi

Lieu de travail principal	N	%
Vaud	386	82 %
Neuchâtel	24	5 %
Fribourg	18	4 %
Berne	13	3 %
Genève	7	1 %
Valais	5	1 %
Jura	4	1 %
Autre ¹¹	10	2 %
Sans réponse	5	1 %
Total	472	100 %

S'agissant de la situation professionnelle, plus de deux-tiers des participant-e-s (67 %, n=316) ont été engagé-e-s lors de la première activité professionnelle en tant que salarié-e-s avec un contrat à durée indéterminée (CDI) (cf. Tableau 21). Seules 3 personnes (1 %) ont exercé leur premier emploi en tant qu'indépendantes.

¹⁰ Autres milieux de pratique cités : accueil temporaire, milieu culturel (théâtre, musique, bibliothèque, etc.), service de curatelles, soins à domiciles, etc.

¹¹ Autres cantons suisses et à l'étranger.

Tableau 21 : Statut de travail lors du premier emploi

Êtes-vous... ?	Premier emploi	
	N	%
Salarié-e avec un contrat à durée indéterminée	316	67 %
Salarié-e avec un contrat à durée déterminée	121	26 %
Indépendant-e	3	1 %
Autre ¹²	21	4 %
Sans réponse	11	2 %
Total	472	100 %

Le travail à temps partiel¹³ est typique du premier emploi des diplômé-e-s en travail social (cf. Tableau 22). En effet, 75 % (n=352) des personnes étaient engagées à temps partiel (taux d'activité inférieur à 90%), parmi lesquelles 10% (n=47) à moins de 50%.

Tableau 22 : Taux d'activité lors du premier emploi

Taux d'activité	N	%
Temps partiel réduit (moins de 50%)	47	10
Temps partiel conséquent (de 50% à 89%)	305	65
Plein temps (90% et plus)	120	25
Total	472	100

4.2 Changements d'activité professionnelle

Ce chapitre prend en compte uniquement les réponses des personnes qui ont changé leur activité au moins une fois après avoir obtenu leur diplôme à la HETSL et qui donné des indications sur l'emploi. Parmi ces dernières, 318 ont changé une fois d'emploi et 135 deux fois (cf. Tableau 23).

Tableau 23 : Changements d'emploi

Nombre de changements	N
1 changement	318
2 changements	135
3 changements	61
4 changements	22
5 changements	10

Si l'on regarde la durée moyenne de chacune des activités rémunérées, on constate assez logiquement que plus les participant-e-s ont changé d'emploi, plus la durée moyenne de chacun des emplois diminue (cf. Tableau 24).

¹² Autres statuts cités : bénévolat, contrat de stage, contrat sur appel, contrat à l'heure.

¹³ Dans le présent rapport, le taux d'activité est catégorisé suivant les normes utilisées par l'enquête suisse sur la population active (ESPA) : temps partiel réduit (inférieur à 50%), temps partiel conséquent (de 50% à 89%), plein temps (90% et plus).

Tableau 24 : Durée moyenne des emplois

Activité professionnelle	Durée moyenne	Durée minimale	Durée maximale
Première	2 ans et 2 mois	1 mois	13 ans et 2 mois
Deuxième	1 ans et 7 mois	1 mois	10 ans et 1 mois
Troisième	1 ans et 6 mois	1 mois	5 ans et 6 mois
Quatrième	1 ans et 4 mois	2 mois	5 ans et 6 mois
Cinquième	1 ans et 2 mois	3 mois	3 ans et 5 mois

Les personnes qui ont changé au moins une fois d'activité rémunérée depuis l'obtention de leur diplôme à la HETSL ont été interrogées sur la cause du changement. Nous avons tenu compte des causes de changements de toutes les activités rémunérées réalisées depuis la fin de leurs études, à l'exception de leur activité professionnelle actuelle.

La fin du contrat à durée déterminée ou de leur stage (27 %, n=152), les conditions de travail non satisfaisantes (25 %, n=137) ainsi que l'envie de changer, de faire quelque chose d'autre (19 %, n=103) sont les causes principales des changements d'emploi. Le Tableau 25 montre les raisons des changements pour chacune des activités rémunérées après l'obtention du diplôme à la HETSL.

Tableau 25 : Raisons des changements des activités professionnelles

La principale raison à l'origine du changement d'emploi			1ème activité	2ème activité	3ème activité	4ème activité	5ème activité
	N	%	(n=318)	(n=135)	(n=61)	(n=22)	(n=10)
Fin du contrat à durée déterminée / stage	152	27%	30%	25%	16%	41%	20%
Conditions de travail non satisfaisantes	137	25%	25%	26%	21%	18%	30%
Souhait de changer, de faire quelque chose d'autre	103	19%	18%	19%	23%	14%	10%
Raisons familiales et/ou personnelles	28	5%	4%	7%	8%	0%	10%
Études, formation, perfectionnement	24	4%	5%	1%	5%	5%	30%
Licenciement	8	1%	1%	1%	2%	5%	0%
Raisons de santé	7	1%	1%	1%	3%	0%	0%
Autres	96	17%	16%	19%	21%	18%	0%

Les raisons qui sous-tendaient les conditions de travail non satisfaisantes (N=137) ont également été examinées (*plusieurs réponses possibles*) (cf. Tableau 26). Les principales raisons d'insatisfaction étaient liées à l'ambiance de travail (23 %, n=78), aux tâches à réaliser (22 %, n=76), au salaire (18 %, n=61) et aux horaires de travail (17 %, n=61).

Tableau 26 : Raisons des changements d'activités professionnelles

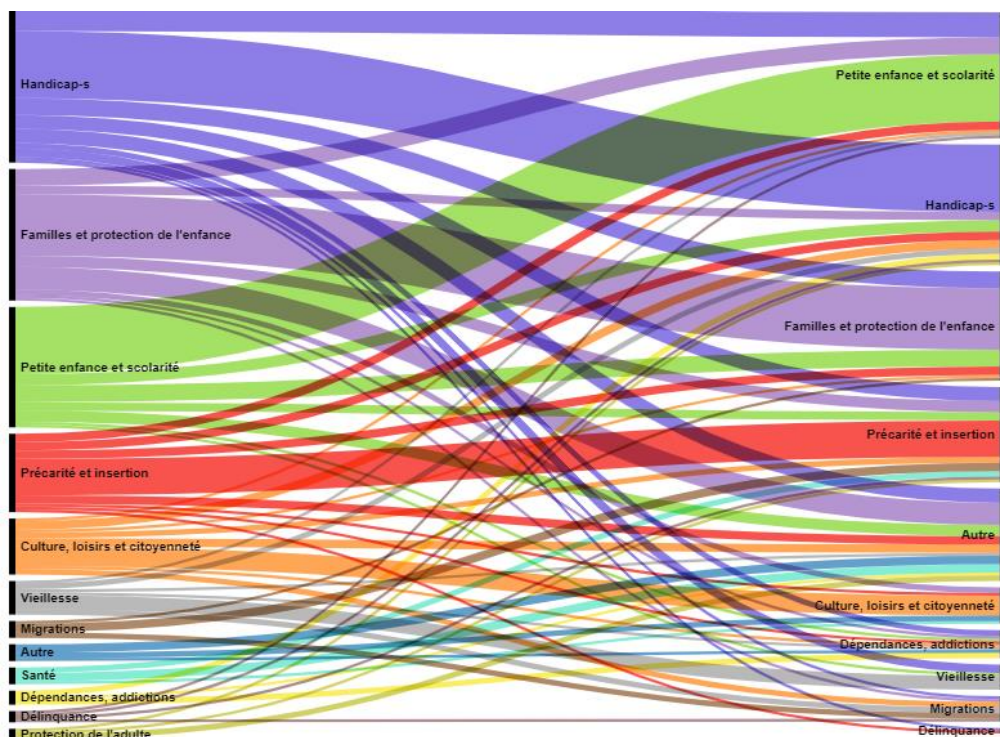
Veuillez indiquer les principales raisons de cette insatisfaction			1ème activité	2ème activité	3ème activité	4ème activité	5ème activité
	N	%	(n=209)	(n=87)	(n=26)	(n=10)	(n=6)
Ambiance de travail	78	23 %	23%	21%	27%	30%	17%
Tâches	76	22 %	23%	23%	15%	20%	17%
Salaire	61	18 %	17%	21%	12%	10%	50%
Horaires	57	17 %	15%	17%	27%	20%	17%
Taux d'activité	30	9 %	9%	10%	8%	0%	0%
Transports	10	3 %	3%	3%	0%	10%	0%
Autres	26	8 %	9%	5%	12%	10%	0%

Note. Plusieurs réponses possibles.

Nous avons également analysé les changements de champs d'intervention, de milieux de pratique et de cantons entre la première activité rémunérée après l'obtention du diplôme à la HETSL et l'activité professionnelle rémunérée au moment de l'enquête.

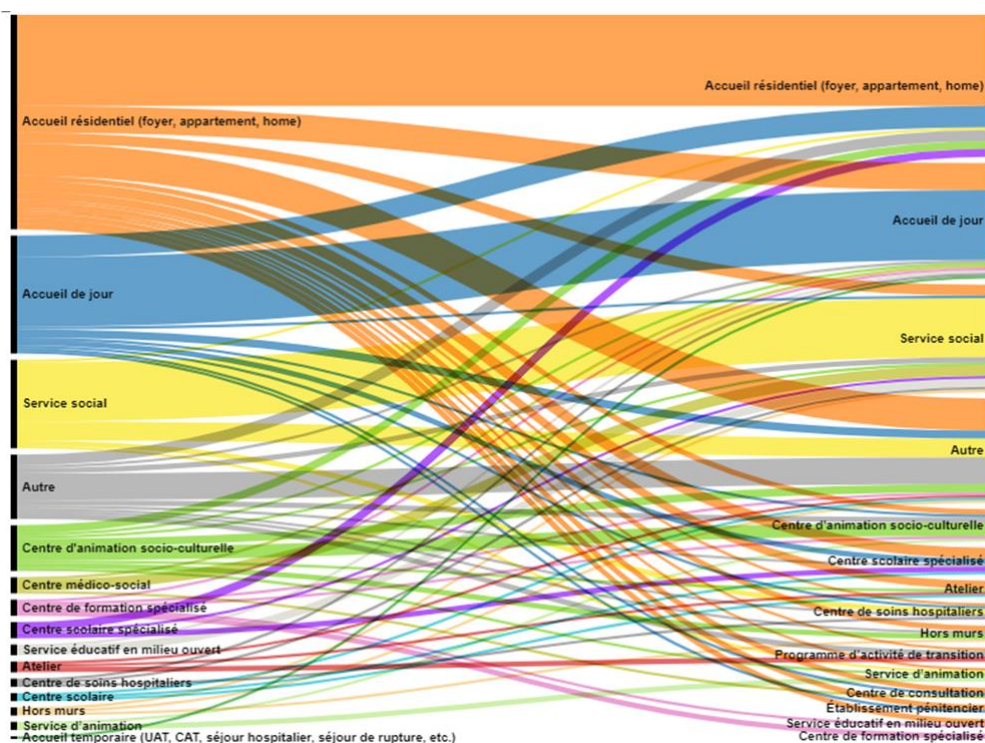
Au niveau du champ d'intervention, on constate tout d'abord que les diplômé-e-s interviennent le plus souvent dans les champs du handicap-s, des familles et la protection de l'enfance, de la petite enfance et la scolarité ainsi que de la précarité et l'insertion, que ce soit lors du premier emploi que de l'activité professionnelle actuelle. Notons quand-même que la petite enfance et scolarité devient le champ d'intervention dans lequel les diplômé-e-s travaillent le plus, alors qu'on observe une diminution des parts dans les champs du handicap et des familles et protection de l'enfance. De même, environ la moitié des répondant-e-s ne changent pas de champ d'intervention entre le premier emploi et l'activité actuelle. Le Graphique 2 illustre l'évolution des participant-e-s au niveau du champ d'intervention entre le premier emploi et l'activité actuelle.

Graphique 2 : Evolution du champ d'intervention entre le premier emploi et l'activité actuelle



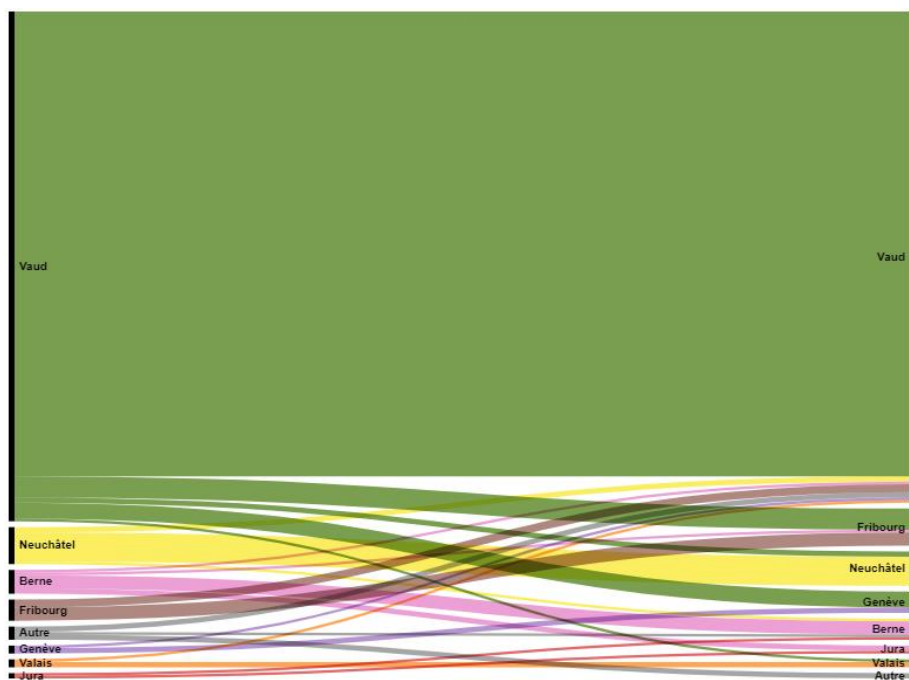
Le même constat peut être fait pour le milieu de pratique qui évolue peu entre le premier emploi et l'activité professionnelle au moment de l'enquête (cf. Graphique 3). En effet, les participant-e-s travaillent principalement dans des accueils résidentiels, des accueils de jour ou des services sociaux aussi bien lors du premier emploi que dans l'activité professionnelle actuelle. Toutefois, plus de la moitié des participant-e-s qui ont été embauché-e-s lors du premier emploi dans les accueils résidentiels ont changé de milieu de pratique entretemps.

Graphique 3 : Evolution du milieu de pratique entre le premier emploi et l'activité actuelle



D'autre part, on constate que la majorité des participant-e-s n'ont pas changé de canton entre le premier emploi et l'activité actuelle ; elles/ils travaillent toujours dans le canton de Vaud (cf. Graphique 4). Par contre, moins d'un-e diplômé-e sur dix qui travaillait dans le canton de Vaud lors du premier emploi, est actuellement engagé-e dans un autre canton (principalement Fribourg et Genève).

Graphique 4 : Evolution du canton entre le premier emploi et l'activité actuelle



Dans le champ du handicap, 40 % des personnes exercent leur activité actuelle hors du canton de Vaud, alors que seuls 21 % des participant-e-s étaient engagé-e-s lors de leur premier emploi hors du canton de Vaud.

4.3 Interruptions des activités professionnelles

Sur les 597 participant-e-s à l'enquête, 476 (80 %) ont répondu à la question sur une éventuelle interruption de l'activité professionnelle d'au moins trois mois depuis la fin des études à la HETSL. Parmi ces personnes, 30 % (n=143) ont répondu avoir connu une période d'au minimum trois mois sans exercer une activité professionnelle rémunérée depuis la fin de leurs études à la HETSL.

Les raisons principales (*plusieurs réponses possibles*) que les personnes ont citées pour justifier cette période sans activité rémunérée sont le chômage et la recherche d'une activité professionnelle rémunérée (36 %, n=52) ainsi qu'une année intermédiaire (long voyage, séjour linguistique, séjour au pair, engagements pratiques ou sociaux, etc.) (27 %, n=39) (cf. Tableau 27).

Tableau 27 : Raisons de l'arrêt du travail

Raisons de l'arrêt du travail	N	%
Chômage, à la recherche d'une activité professionnelle rémunérée	52	36 %
Année intermédiaire	39	27 %
Etudes, formation, perfectionnement	22	15 %
Obligations personnelles et/ou familiales (grossesse, soins à des enfants ou adultes, etc.)	19	13 %
Problèmes de santé (maladie, accident, AI)	15	10 %
Service militaire, service civil	4	3 %
Autres raisons ¹⁴	17	12 %

Note. Uniquement les personnes ayant connu une période d'au moins 3 mois sans activité professionnelle rémunérée (N=143). Plusieurs réponses possibles.

¹⁴ Autres raisons : besoin d'une pause, épuisement professionnel (*burn-out*), etc.

5. Situation professionnelle actuelle

La suite du rapport prend en compte uniquement les réponses des 463 personnes qui ont répondu aux questions concernant la situation professionnelle actuelle.

Au moment de l'enquête, la situation professionnelle est très favorable pour les diplômé-e-s de la HETSL : 86 % (n=399) des participant-e-s exercent une activité professionnelle rémunérée dans le domaine du travail social, 6 % (n=27) travaillent hors du domaine du travail social, 8 % (n=38) sont en formation professionnelle ou en formation de longue durée, alors que 30 personnes (6 %) sont sans activité professionnelle rémunérée et sans formation (*plusieurs réponses possibles*) (cf. Tableau 28).

Tableau 28 : Situation professionnelle actuelle

Situation professionnelle	N	%
Activité professionnelle rémunérée dans le domaine du travail social	399	86 %
Formation professionnelle ou formation de longue durée	38	8 %
Activité professionnelle rémunérée hors domaine du travail social	27	6 %
Sans activité professionnelle rémunérée et sans formation	30	6 %

Note. Uniquement les personnes ayant répondu aux questions concernant la situation professionnelle actuelle (N=463). Plusieurs réponses possibles.

Parmi les 399 participant-e-s qui exercent dans le domaine du travail social, 4 travaillent également hors du domaine du travail social et 26 réalisent conjointement une formation professionnelle ou de longue durée. Deux participant-e-s qui travaillent hors du domaine du travail social sont également en formation.

Au moment de l'enquête, la plupart des participant-e-s (85 %, n=358) exercent une seule activité professionnelle rémunérée, alors que 15% (n=64) exercent 2 ou plus activités simultanément.

5.1 Activité professionnelle rémunérée dans le domaine du travail social

Les résultats qui suivent se rapportent aux 399 personnes qui, au moment de l'enquête, sont actives dans le domaine du travail social et se réfèrent à l'activité rémunérée principale dans le domaine du travail social. Si les diplômé-e-s exerçaient plus d'une activité rémunérée, elles/ils devaient prendre en compte celle à laquelle elles/ils consacraient le plus de temps ou, si elles/ils consacraient le même nombre d'heures à chacune, celle qu'elles/ils considéraient personnellement comme la plus importante.

Activité exercée et insertion professionnelle

Les participant-e-s étaient invité-e-s à préciser le métier en travail social exercé au moment de l'enquête (cf. Tableau 29). La plupart des personnes interrogées (60 %, n=236) ont un travail en lien direct avec la formation reçue à la HETSL : 32 % (n=126) indiquent exercer le métier d'éducateur social, 21 % (n=83) celui d'assistant social et 7 % (n=27) celui d'animateur socio-culturel. Les autres participant-e-s sont pour l'essentiel actifs/-ves dans le domaine social : éducateur/-trice de l'enfance,

intervenant-e social-e ou curateur/-trice. Finalement, 8 % (n=31) des personnes relatent comme métier une fonction de responsabilité (cadre, chef-fe de projet).

Tableau 29 : Métier en travail social

Métier en travail social	N	%
Educateur/-trice social-e	126	32 %
Assistant-e social-e	83	21 %
Educateur/-trice de l'enfance	37	9 %
Intervenant-e social-e	34	9 %
Animateur/trice socio-culturel-le	27	7 %
Cadre	20	5 %
Chef-fe de projet	11	3 %
Curateur/-trice	11	3 %
Autre	25	6 %
Sans réponse	25	6 %
Total	399	100 %

Note. Uniquement les participant-e-s ayant une activité professionnelle actuelle dans le domaine du travail social (N=399).

Ainsi, les personnes diplômées en travail social connaissent une bonne adéquation entre la formation et l'activité professionnelle exercée, ce domaine comptant une majorité d'emplois exigeant des connaissances spécifiques.

Au moment de l'enquête, le lieu de travail principal des participant-e-s se situe pour 81 % (n=307) d'entre eux/elles dans le canton de Vaud. De plus, 6 % (n=21) des diplômé-e-s exercent sur Fribourg, 5 % (n=18) sur Neuchâtel et 3 % (n=12) sur Genève. Seule une minorité travaille sur Berne (2 %, n=9), au Valais (1 %, n=5) et dans le Jura (3 %, n=1). Les autres personnes travaillent soit en Suisse alémanique (Zurich et Zoug), soit à l'étranger (Ouganda, Allemagne, Canada). Ainsi, la majorité des diplômé-e-s travaillent et habitent dans le canton de Vaud.

Le plus souvent, les participant-e-s œuvrent dans les champs d'intervention de la petite enfance et la scolarité (18 %, n=73), de la précarité et l'insertion (18 %, n=70), des familles et la protection de l'enfance (17 %, n=69) et des handicaps (troubles psychiques, déficience intellectuelle, troubles sensoriels, troubles physiques) (17 %, n=68) (cf. Tableau 30).

Tableau 30 : Champ d'intervention principal

Champ d'intervention	N	%
Petite enfance, scolarité	73	18 %
Précarité, insertion	70	18 %
Familles, protection de l'enfance	69	17 %
Handicap-s	68	17 %
Culture, loisirs, citoyenneté	19	5 %
Vieillesse	19	5 %
Migrations	18	5 %
Dépendances, addictions	15	4 %
Santé	9	2 %
Violences, aide aux victimes	6	2 %
Délinquance	3	1 %

Champ d'intervention	N	%
Autre ¹⁵	12	3 %
Sans réponse	18	5 %
Total	399	100 %

Note. Uniquement les participant-e-s ayant une activité professionnelle actuelle dans le domaine du travail social (N=399).

En outre, 23 % (n=93) des personnes travaillent principalement au sein d'un accueil résidentiel (foyer, appartement, home), 20 % (n=79) dans un service social et 18 % (n=72) dans un accueil de jour (cf. Tableau 31).

Tableau 31 : Milieu de pratique principal

Milieu de pratique	N	%
Accueil résidentiel (foyer, appartement, home)	93	23 %
Service social	79	20 %
Accueil de jour	72	18 %
Centre d'animation socio-culturelle	18	5 %
Centre scolaire spécialisé	14	4 %
Centre de soins hospitaliers	9	2 %
Service d'animation	8	2 %
Atelier	7	2 %
Centre scolaire	7	2 %
Programme d'activité de transition	7	2 %
Service éducatif en milieu ouvert	7	2 %
Hors murs	6	2 %
Centre de consultation	5	1 %
Etablissement pénitencier	5	1 %
Centre de formation spécialisé	4	1 %
Mesure d'insertion ou de réinsertion	4	1 %
Centre médico-social	2	1 %
Entreprise sociale	2	1 %
Accueil temporaire (UAT, CAT, séjour hospitalier, séjour rupture, etc.)	2	1 %
Autre ¹⁶	29	7 %
Sans réponse	19	5 %
Total	399	100 %

Note. Uniquement les participant-e-s ayant une activité professionnelle actuelle dans le domaine du travail social (N=399).

La plupart du temps, les diplômé-e-s interviennent principalement auprès d'adultes (38 %, n=153), suivi par l'accompagnement de jeunes adultes (30 %, n=118), d'adolescent-e-s (25 %, n=101) et d'enfants (25 %, n=100) (*plusieurs réponses possibles*) (cf. Tableau 32).

¹⁵ Autres champs d'intervention cités : curatelles, enseignement et recherche, formation des adultes, etc.

¹⁶ Autres milieux de pratique cités : associations, service de curatelles, soins à domiciles, centre de formation.

Tableau 32 : Population principale

Population	N	%
Adulte	153	38 %
Jeune adulte	118	30 %
Adolescence	101	25 %
Enfance	100	25 %
Personnes en âge de retraite	60	15 %
Petite enfance	56	14 %
Tout type de population	42	11 %

Note. Uniquement les participant-e-s ayant une activité professionnelle actuelle dans le domaine du travail social (N=399). Plusieurs réponses possibles.

Condition de travail

Le travail à temps partiel¹⁷ est caractéristique des personnes diplômées en travail social (cf. Tableau 33). Parmi les 399 personnes qui sont actives dans le domaine du travail social, plus de deux-tiers (70 %, n=280) sont engagées à temps partiel (taux d'activité inférieur à 90%), dont une minorité (3 %, n=13) à moins de 50%.

Tableau 33 : Taux d'activité (toutes activités professionnelles rémunérées confondues)

Taux d'activité	N	%
Temps partiel réduit (inférieur à 50%)	13	3 %
Temps partiel conséquent (de 50% à 89%)	267	67 %
Plein temps (90% et plus)	119	30 %
Total	399	100 %

Note. Uniquement les participant-e-s ayant une activité professionnelle actuelle dans le domaine du travail social (N=399).

Le genre ne semble jouer aucun rôle sur le taux d'activité.

Pour 71 % (n=283) des personnes participantes, le taux d'activité (toutes activités professionnelles rémunérées confondues) correspond à ce qu'elles souhaitaient, alors que 18 % (n=72) d'entre elles aimeraient travailler moins et 11 % (n=42) plus (cf. Tableau 34).

¹⁷ Dans le présent rapport, le taux d'activité est catégorisé suivant les normes utilisées par l'enquête suisse sur la population active (ESPA) : temps partiel réduit (inférieur à 50%), temps partiel conséquent (de 50% à 89%), plein temps (90% et plus).

Tableau 34 : Correspondance entre le taux d'activité souhaité et le taux réel

Taux d'activité	N	Je souhaiterais augmenter le taux d'activité		Je souhaiterais diminuer le taux d'activité		Il correspond au taux d'activité souhaité	
		N	%	N	%	N	%
0-9 %	0	0	0 %	0	0 %	0	0 %
10-19 %	0	0	0 %	0	0 %	0	0 %
20-29%	1	1	100 %	0	0 %	0	0 %
30-39%	4	2	50 %	1	25 %	1	25 %
40-49%	8	0	0 %	0	0 %	8	100 %
50-59%	21	6	29 %	1	5 %	14	67 %
60-69%	38	7	18 %	3	8 %	28	74 %
70-79%	63	10	16 %	5	8 %	48	76 %
80-89%	144	10	7 %	31	21 %	103	71 %
90-99%	55	5	9 %	13	24 %	37	67 %
100%	63	0	0 %	18	28 %	45	70 %
Total général	397	42	11 %	72	18 %	283	71 %

Note. Uniquement les participant-e-s ayant une activité professionnelle actuelle dans le domaine du travail social (N=399). Deux personnes n'ont pas répondu.

Les personnes à temps partiel (N=280) ont été interrogées sur les raisons de travailler à un taux d'activité total inférieur à 90% (*plusieurs réponses possibles*) (cf. Tableau 35). Il en ressort que la majorité travaillent à temps partiel principalement parce que le plein temps ne les intéresse pas (66 %, n=183), le travail est trop usant pour l'exercer à plein temps (61 %, n=169) et pour consacrer du temps à leurs intérêts personnels (39 %, n=109). La proportion de personnes qui travaillent à temps partiel en raison d'un handicap ou d'une maladie ou parce qu'elles s'occupent de personnes adultes nécessitant de l'aide ou des soins (2 %, n=5 respectivement) est faible.

Tableau 35 : Raisons du travail à temps partiel

Votre taux d'activité est inférieur à 90%, quelles en sont les raisons ?	N	%
Je ne souhaite pas travailler à plein temps	183	66%
Le travail est trop usant pour l'exercer à 100%	169	61%
Je consacre du temps à mes intérêts personnels	109	39%
Je m'occupe de mes enfants et/ou du ménage	79	28%
Je suis une formation (continue, perfectionnement)	43	15%
Je n'ai pas trouvé d'activité à plein temps	31	11%
Je m'occupe de personnes adultes nécessitant de l'aide ou des soins	5	2%
Je ne peux pas travailler à plein temps à cause d'un handicap ou d'une maladie	5	2%

Note. Uniquement les participant-e-s qui travaillent à temps partiel dans le domaine du travail social (N=280). Plusieurs réponses possibles.

S'agissant de la situation professionnelle, la majorité des personnes dans le domaine du travail social déclare être salariée avec un contrat à durée indéterminée (79 %, n=317), les autres étant engagées avec un contrat à durée déterminée (13 %, n=51). Une personne travaille en tant qu'indépendante (3 %, n=11 autre ; 5 %, n=19 n'ont pas répondu).

Par ailleurs, la plupart des diplômé-e-s (76%, n=304) exercent une fonction de collaborateur/-trice, employé-e (cf. Tableau 36), alors que plus d'une personne sur dix sont responsables d'équipe ou

d'unité (8 %, n=32) ou chef-fe-s de projet (3 %, n=12). Finalement, 5 % (n=20) des participant-e-s travaille en tant que remplaçant-e et donc avec un contrat plutôt précaire.

Tableau 36 : Fonction exercée

Fonction	N	%
Collaborateur/-trice, employé-e	304	76 %
Responsable d'équipe ou d'unité	32	8 %
Remplaçant-e	20	5 %
Responsable de projet	12	3 %
Cadre supérieur-e, directeur/-trice d'institution	7	2 %
Stagiaire/Auxiliaire	3	1 %
Autre	3	1 %
Sans réponse	18	5 %
Total	399	100 %

Note. Uniquement les participant-e-s ayant une activité professionnelle actuelle dans le domaine du travail social (N=399).

Ainsi, la plupart des diplômé-e-s de la HETSL exercent un emploi sans fonction dirigeante, ce qui suggère un niveau de responsabilité et une étendue de leur pouvoir de décision et de direction pas très élevé.

Satisfaction face au travail actuel

Le questionnaire abordait également la perception subjective des conditions de travail des diplômé-e-s qui exercent une activité dans le domaine du travail social (N=399).

Tout d'abord, les participant-e-s étaient invité-e-s à évaluer leur travail actuel en lui attribuant une note allant de 0 (*je ne le supporte pas*) à 10 (*je l'adore*). La moyenne est de 7,5 (n=374 ; écart-type=1,8, étendue allant de 0 à 10). Notons que 13 personnes n'apprécient pas du tout leur travail (note allant de 0 à 2), alors qu'à l'opposé, 28 % (n=104) l'apprécient fortement (note allant de 9 à 10).

Par ailleurs, les participant-e-s étaient appelé-e-s à s'exprimer sur la satisfaction à l'égard de leur travail dans le domaine du travail social à l'aide d'une échelle de Likert en 4 points allant de 1 (*pas du tout satisfaisant*) à 4 (*très satisfaisant*) (cf. Tableau 37). Il en ressort que globalement, les diplômé-e-s de la HETSL sont satisfait-e-s de leur travail, notamment en ce qui concerne l'autonomie dans leur travail et les relations avec les bénéficiaires/usagers/ères (m=3,5 respectivement), les relations avec les collègues (m=3,4) ainsi que la sécurité de l'emploi, les horaires de travail et la distance entre lieu de travail et lieu d'habitation (m=3,3 respectivement). La satisfaction exprimée est la moins forte aussi bien à l'égard du salaire (m=2,3), que de la reconnaissance sociale de la profession et des possibilités de promotion professionnelle (m=2,4 respectivement).

Tableau 37 : Satisfaction à l'égard de l'activité professionnelle

Item	Moyenne	Ecart-type	N
Autonomie dans mon travail	3,5	0,6	374
Relations avec les bénéficiaires/usagers/ères	3,5	0,6	374
Relation avec les collègues	3,4	0,6	374
Sécurité de l'emploi	3,3	0,7	374
Horaires de travail	3,3	0,7	374
Distance entre lieu de travail et lieu d'habitation	3,3	0,8	374
Taux d'activité	3,2	0,7	374
Climat de travail	3,2	0,7	374
Qualité de mon travail	3,2	0,6	374
Relation avec la famille des bénéficiaires/usagers/ères	3,1	0,7	374
Vacances	3,1	0,8	374
Implication dans les prises de décision	3,1	0,8	374
Tâches à accomplir	3,1	0,6	374
Equilibre entre vie privée et vie professionnelle	3,0	0,7	374
Relation avec la direction	3,0	0,8	374
Possibilité de perfectionnement et de formation continue	2,9	0,8	374
Organisation des équipes et du travail	2,9	0,7	374
Infrastructure et équipement du lieu de travail	2,8	0,8	374
Nombre de bénéficiaires/usagers/ères dont je m'occupe	2,8	0,8	374
Charge de travail annuelle	2,7	0,8	374
Relation avec les personnes-ressources (superviseur-e, psychologue, etc.)	2,7	0,8	374
Reconnaissance sociale de la profession	2,4	0,9	374
Possibilité de promotion professionnelle	2,4	0,8	374
Salaire	2,3	0,9	374

Note. La satisfaction est mesurée sur une échelle allant de 1 (*pas du tout satisfaisant*) à 4 (*très satisfaisant*). Uniquement les participant-e-s ayant une activité professionnelle dans le domaine du travail social (N=399). 25 personnes n'ont pas répondu à la question.

Les champs d'intervention et les milieux de pratique dans lesquels les participant-e-s exercent au moment de l'enquête exercent une influence sur la satisfaction face au travail.

Du point de vue du champ d'intervention (cf. Tableau 38) les participant-e-s qui exercent dans le champ de la petite enfance et la scolarité sont significativement moins satisfait-e-s de l'infrastructure et l'équipement du lieu de travail par rapport à celles/ceux qui travaillent dans les autres champs d'intervention considérés. Par ailleurs, les diplômé-e-s qui sont engagé-e-s dans le champ de la précarité et insertion sont significativement moins satisfait-e-s du nombre de bénéficiaires/usagers/ères dont elles/ils s'occupent. Aucune différence significative n'est observée sur les autres éléments de satisfaction.

Tableau 38 : Satisfaction à l'égard de l'activité professionnelle en fonction du champ d'intervention

	Culture, loisirs, citoyenneté	Familles, protection enfance	Handicap- s	Petite enfance, scolarité	Précarité, insertion	
Item	m	m	m	m	m	Sig.
Infrastructure et équipement du lieu de travail	3,05	2,89	2,86	2,68	2,80	0,002
Nombre de bénéficiaires dont je m'occupe	3,32	2,92	3,17	2,69	2,59	0,002

Note. La satisfaction est mesurée sur une échelle allant de 1 (*pas du tout satisfaisant*) à 4 (*très satisfaisant*). Seules les associations entre les variables statistiquement significatives (seuil de signification de 0.05) ont été rapportées.

Du point de vue des milieux de pratique (cf. Tableau 39), les participant-e-s qui sont employé-e-s dans les accueils résidentiels sont significativement moins satisfait-e-s du salaire et des horaires de travail par rapport à celles/ceux qui travaillent dans les services sociaux et dans une moindre mesure dans les accueils de jour. Par ailleurs, les diplômé-e-s qui sont engagé-e-s dans les services sociaux sont significativement moins satisfait-e-s de la charge de travail annuelle, des contacts avec la direction, de la relation avec les bénéficiaires/usagers/-ères et des tâches à accomplir que celles/ceux exerçant dans les accueils résidentiels et les accueils de jour. Aucune différence significative n'est observée sur les autres éléments de satisfaction.

Tableau 39 : Satisfaction à l'égard de l'activité professionnelle en fonction du milieu de pratique

	Accueil résidentiel	Accueil de jour	Service social	
Item	m	m	m	Sig.
Salaire	2,03	2,31	2,64	0,004
Horaire de travail	2,92	3,16	3,43	0,045
Charge de travail annuelle	2,82	2,66	2,37	0,016
Relation avec la direction	3,01	3,21	2,75	0,012
Relation avec les bénéficiaires/usagers/-ères	3,57	3,56	3,27	0,006
Tâches à accomplir	3,06	2,99	2,95	0,026

Note. La satisfaction est mesurée sur une échelle allant de 1 (*pas du tout satisfaisant*) à 4 (*très satisfaisant*). Seules les associations entre les variables statistiquement significatives (seuil de signification de 0.05) ont été rapportées.

Les diplômé-e-s de la HETSL étaient également appelé-e-s à s'exprimer sur l'importance de différentes facettes de leur travail actuel dans le domaine du travail social à l'aide d'une échelle de Likert en 4 points allant de 1 (*pas du tout important*) à 4 (*très important*) (cf. Tableau 40). Il en ressort que les tâches ayant du sens, le contact direct avec les bénéficiaires/usagers/ères, l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle (m=3,7 respectivement) et l'autonomie dans leur travail (m=3,6) sont les aspects que les diplômé-e-s considèrent les plus importants dans leur travail. Par contre, une bonne organisation des équipes et du travail (m=2,6), la reconnaissance par leur entourage (m=2,8) et de bonnes perspectives d'évolution professionnelle (m=2,9) sont les aspects les moins importants.

Tableau 40 : Importance de différentes facettes du travail principal dans le domaine du travail social

	Moyenne	Ecart-type	N
Tâches ayant du sens	3,7	0,5	374
Contact direct avec les bénéficiaires/usagers/ères	3,7	0,5	374
Equilibre entre vie privée et vie professionnelle	3,7	0,5	374
Autonomie dans le travail	3,6	0,5	374
Activités permettant l'acquisition de nouvelles connaissances	3,4	0,6	374
Bon niveau de salaire	3,4	0,7	374
Reconnaissance par l'équipe, les collègues	3,4	0,6	374
Reconnaissance par l'employeur, la direction	3,4	0,7	374
Bon climat de travail	3,3	0,3	374
Bonnes perspectives de perfectionnement et de formation continue	3,3	0,7	374
Régularité des horaires de travail	3,1	0,9	374
Bonnes perspectives d'évolution professionnelle	2,9	0,8	374
Reconnaissance par votre entourage	2,8	0,8	374
Bonne organisation des équipes et du travail	2,6	0,6	374

Note. L'importance est mesurée sur une échelle allant de 1 (*pas du tout important*) à 4 (*très important*). Uniquement les participant-e-s ayant une activité professionnelle dans le domaine du travail social (N=399). 25 personnes n'ont pas répondu à la question.

Selon ces résultats, les relations avec les bénéficiaires/usagers/ères et l'autonomie dans le travail sont des variables qui sont à la fois importantes pour le travail dans le domaine du travail social et qui leur procurent beaucoup de satisfaction. Le contraire est constaté pour les perspectives de promotion et d'évolution professionnelle qui est un aspect à la fois peu important et qui procure peu de satisfaction aux participant-e-s.

Finalement, les participant-e-s étaient appelé-e-s à s'exprimer sur l'adéquation de l'activité professionnelle actuelle avec la formation suivie à la HETSL à l'aide d'une échelle de Likert en 4 points allant de 1 (*pas du tout en adéquation*) à 4 (*tout à fait en adéquation*) (cf. Tableau 41). Ainsi, la majorité des diplômé-e-s estime que son activité professionnelle actuelle est plutôt en adéquation avec la formation suivie à la HETSL, notamment du point de vue de leur fonction hiérarchique et du profil du poste de travail (m=3 respectivement) et des tâches à accomplir (m=2,8).

Tableau 41 : Adéquation de l'activité professionnelle actuelle avec la formation suivie à la HETSL

	Moyenne	Ecart-type	N
Fonction hiérarchique	3,0	0,8	374
Profil du poste de travail	3,0	0,7	374
Tâches à accomplir	2,8	0,8	374
Revenu	2,3	0,9	374

Note. L'adéquation est mesurée sur une échelle allant de 1 (*pas du tout en adéquation*) à 4 (*tout à fait en adéquation*). Uniquement diplômé-e-s ayant une activité professionnelle dans le domaine du travail social (N=399). 25 personnes n'ont pas répondu à la question.

5.2 Activité professionnelle hors du domaine du travail social

Les résultats qui suivent se rapportent aux personnes qui, au moment de l'enquête, sont actives hors du domaine du travail social (N=27) et à l'activité rémunérée principale hors du domaine du travail social. Si les diplômé-e-s exerçaient plus d'une activité rémunérée, elles/ils devaient prendre en compte celle à laquelle elles/ils consacraient le plus de temps ou, si elles/ils consacraient le même nombre d'heures à chacune, celle qu'elles/ils considéraient personnellement comme la plus importante.

Invité-e-s à préciser la ou les profession(s) exercée(s) hors du travail social, les participant-e-s ont donné des réponses variées : plusieurs personnes exercent dans les faits dans le domaine du travail social, par exemple, comme assistant d'enseignement, conseillère AI, coordinatrice dans une agence de placement spécialisée dans l'accueil de l'enfance, adjointe au chef de service et enseignant spécialisé. D'autres professions – coach sportif, collaboratrice administrative, enseignante de français, fundraiser, gendarme, masseuse indépendante, responsable de l'accueil et du bar, professeur de musique, secrétaire et thérapeute – semblent davantage éloignées du travail social.

La majorité des personnes hors du domaine du travail social (78 %, n=21) travaillent dans le canton de Vaud, 3 personnes dans le canton de Fribourg, 1 sur Berne, 1 au Tessin et 1 à l'étranger.

Des conditions de travail non satisfaisantes (44 %, n=12), notamment au niveau du salaire et des horaires, ainsi qu'un intérêt personnel pour une activité professionnelle hors du domaine du travail social (44 %, n=12) sont les raisons principales pour lesquelles ces personnes ne travaillent pas dans le domaine du travail social au moment de l'enquête (cf. Tableau 42) (*plusieurs réponses possibles*).

Tableau 42 : Raisons de ne pas travailler dans le domaine du travail social

	N	%
Conditions de travail non satisfaisantes	12	44 %
Intérêt personnel pour une activité professionnelle hors du domaine du travail social	12	44 %
Pas trouvé de poste correspondant à mes aspirations	5	19 %
Etudes, formation, perfectionnement	3	11 %
Raisons familiales et/ou personnelles	2	7 %
Manque de motivation à travailler en tant que TS	2	7 %
Raisons de santé (maladie, accident, AI)	2	7 %
Pas trouvé d'emploi	1	4 %
Service militaire, service civil	0	0 %
Autres raisons ¹⁸	3	11 %

Note : Uniquement les participant-e-s ayant une activité professionnelle hors du domaine du travail social (N=27). Plusieurs réponses possibles.

¹⁸ Autre : Le travail social ne correspond d'aujourd'hui ne correspond plus à mes valeurs, charge mentale du travail social trop lourde, hasard.

5.3 Sans activité professionnelle et sans formation

Comme signalé précédemment (cf. section 5), 30 participant-e-s (6 %) sont sans activité professionnelle rémunérée et sans formation au moment de l'enquête : 11 (37 %) sont à la recherche d'une activité professionnelle rémunérée, 8 sont en année intermédiaire (long voyage, séjour linguistique, séjour au pair, engagements pratiques ou sociaux, etc.) et 5 souffrent de problèmes de santé (maladie, accident, AI) (cf. Tableau 43).

Tableau 43 : Occupation principale

Occupation principale	N	%
Chômage, à la recherche d'une activité professionnelle rémunérée	11	37 %
Année intermédiaire	8	27 %
Problèmes de santé	5	17 %
Obligations personnelles et/ou familiales	2	7 %
Service militaire, service civil	1	3 %
Autres raisons ¹⁹	17	12 %

Note. Uniquement les participant-e-s qui sont sans activité professionnelle rémunérée et sans formation au moment de l'enquête (N=30). Plusieurs réponses possibles.

Parmi les 30 diplômé-e-s sans activité professionnelle, 9 sont actuellement inscrit-e-s comme chômeur/-euse auprès d'un office du travail. Par ailleurs, aucune personne n'est sans emploi rémunéré depuis plus de 10 mois et, en général, la durée moyenne sans travail ne dépasse pas les trois mois. Cependant, si l'on isole les 11 personnes à la recherche d'une activité rémunérée, la durée moyenne sans emploi devient supérieure à 5 mois.

Parmi leurs difficultés spécifiques à trouver un emploi (*plusieurs réponses possibles*), les participant-e-s citent principalement le fait de ne pas trouver de poste au taux de travail souhaité, l'absence d'un réseau facilitant l'obtention d'un poste, la conjoncture économique actuelle (trop de candidat-e-s pour peu de postes), l'âge et l'absence d'un projet professionnel défini de leur part (cf. Tableau 44).

Tableau 44 : Difficultés perçues à trouver un emploi

Difficultés perçues à trouver un emploi	N	%
Le fait de ne pas trouver de poste au taux de travail souhaité	6	20 %
Absence d'un réseau facilitant l'obtention d'un poste	6	20 %
La conjoncture économique actuelle	5	16 %
Mon âge	5	16 %
L'absence d'un projet professionnel défini de ma part	5	16 %
Une expérience professionnelle insuffisante	4	13 %
Inadéquation entre mes attentes et l'offre (salaire, lieu de travail, etc.)	4	13 %
Incompatibilité d'horaires avec mes autres obligations (famille, etc.)	3	10 %
Ma difficulté à mettre en avant mes atouts	3	10 %

¹⁹ Autres raisons : besoin d'une pause, épuisement professionnel (*burn-out*), etc.

Difficultés perçues à trouver un emploi	N	%
Le hasard la malchance	2	6 %
Ma nationalité, mon origine ethnique, ma religion	2	6 %
Mon sexe	1	3 %
L'inadéquation ou l'insuffisance de ma formation	0	0 %

Note. Uniquement les participant-e-s qui sont sans activité professionnelle rémunérée et sans formation au moment de l'enquête (N=30). Plusieurs réponses possibles.

6. Perspectives d'avenir

Ce chapitre prend en compte les réponses des 432 personnes qui ont complété tout le questionnaire. D'une manière générale, 87 % (n=372) des diplômé-e-s sont satisfait-e-s de leur situation professionnelle au moment de l'enquête (cf. Tableau 45).

Tableau 45 : Satisfaction par rapport à la situation professionnelle actuelle

	N	%
Pas du tout	32	7 %
Un peu	28	6 %
Moyennement	85	20 %
Plutôt	185	43 %
Tout à fait	102	24 %
Total	432	100 %

L'activité professionnelle actuelle correspond majoritairement (44 %, n=189), voire en partie (43 %, n=186) à l'activité que les participant-e-s souhaitent idéalement exercer après leur formation à la HETSL. A l'opposé, pour 13 % (n=57) l'emploi actuel ne correspond pas du tout à celui souhaité.

Enfin, 52 % (n=227) des participant-e-s songent à se réorienter professionnellement (cf. Tableau 46) : 19 % (n=83) y songent souvent et 33 % (n=144) parfois. D'autre part, 22 % (n=97) réfléchissent à une réorientation professionnelle rarement et 25 % (n=108) jamais.

Tableau 46 : Réorientation professionnelle

	N	%
Oui, souvent	83	19 %
Oui, parfois	144	33 %
Oui, rarement	97	22 %
Non, jamais	108	25 %
Total	432	100 %

La question se pose de savoir ce que la réorientation professionnelle signifie pour ces personnes car les résultats de l'enquête laissent supposer qu'elle s'approche plutôt de l'avancement, du perfectionnement professionnel dans le même domaine d'activité.

Interrogé-e-s sur leurs intentions professionnelles dans les deux prochaines années, 45 % (n=195) des participant-e-s souhaitent poursuivre l'activité professionnelle qu'elles/ils exercent au moment de l'enquête, 22 % (n=94) trouver un autre emploi dans le domaine du travail social, 15 % (n=64) commencer une nouvelle formation professionnelle ou une formation continue de longue durée

(dans et hors le domaine du travail social) et seuls 5 % (n=23) trouver un autre emploi dans un autre domaine que le travail social.

Synthèse

La synthèse des résultats de cette enquête sur l'insertion et la situation professionnelles des diplômé-e-s de la HETSL est structurée en cinq axes : la carrière professionnelle dans le domaine du travail social et dans le canton de Vaud, les conditions de travail dans l'emploi actuel, les changements d'emploi, la formation pratique et le lien vers le premier emploi ainsi que la formation continue.

1. La carrière professionnelle dans le domaine travail social et dans le canton de Vaud

Les diplômé-e-s de la HETSL bénéficient d'une situation sur le marché du travail favorable après l'obtention de leur diplôme : 86 % exercent une activité professionnelle rémunérée dans le domaine du travail social.

Que ce soit au niveau du premier emploi ou de l'activité exercée au moment de l'enquête, les diplômé-e-s interviennent le plus souvent dans les champs de la petite enfance et la scolarité, de la précarité et l'insertion, des familles et la protection de l'enfance et du handicap ; elles/ils sont employé-e-s principalement dans un accueil résidentiel (foyer, appartement, home), un service social ou dans un accueil de jour.

Environ huit participant-e-s sur dix sont ancré-e-s professionnellement dans le canton de Vaud où elles/ils réalisent les deux périodes de formation pratique et y travaillent, aussi bien lors du premier emploi que dans l'activité professionnelle actuelle.

2. Les conditions de travail dans l'emploi actuel

Le travail à temps partiel est caractéristique des diplômé-e-s en travail social, 70 % étant employé-e-s à un temps d'activité inférieur à 90 % (pas de différences constatées entre femmes et hommes). Le temps partiel correspond, pour 71 % des diplômé-e-s, à un choix. Les raisons pour lesquelles les participant-e-s ne veulent pas travailler à plein temps sont le manque d'intérêt, l'envie de consacrer du temps à ses propres intérêts, mais aussi parce que le travail est considéré comme trop usant pour l'exercer à plein temps.

Au niveau des conditions de travail, 79 % des diplômé-e-s de la HETSL travaillent avec un contrat à durée indéterminée et 76 % exercent une fonction de collaborateur/-trice, employé-e.

Les participant-e-s apprécient beaucoup leur travail. Globalement, elles/ils sont plutôt satisfait-e-s de leur travail, notamment en ce qui concerne l'autonomie dans leur travail, les relations avec les bénéficiaires ou avec les collègues, la sécurité de l'emploi, les horaires de travail et la distance entre le lieu d'habitation et celui de travail. La satisfaction exprimée est moins forte à l'égard du salaire, de la reconnaissance sociale de la profession et des possibilités de promotion et évolution professionnelles. Le salaire, tout comme les horaires de travail, constituent les raisons principales qui motivent les diplômé-e-s à exercer hors du domaine du travail social.

Les facettes du travail actuel qui sont les plus importantes pour les participant-e-s sont les tâches ayant du sens, les relations avec les bénéficiaires, l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle et l'autonomie dans leur travail.

Finalement, l'activité professionnelle actuelle correspond en partie, voire majoritairement à l'activité que les participant-e-s souhaitaient exercer après leur formation en travail social. Par ailleurs, la majorité d'entre elles/eux estime que son activité professionnelle actuelle est plutôt en adéquation avec la formation suivie à la HETSL.

Les diplômé-e-s qui sont à la recherche d'un travail rencontrent des difficultés à le trouver principalement en raison de l'absence de postes au taux d'activité souhaité et d'un réseau facilitant l'obtention d'un poste, de la conjoncture économique actuelle, de l'âge et de l'absence d'un projet professionnel bien défini de leur part (globalement plutôt des raisons externes).

3. Les changements d'emploi

La majorité des participant-e-s ont changé au moins une fois d'emploi depuis l'obtention du diplôme en travail social. Plus les participant-e-s changent d'activité, plus la durée de l'activité est courte.

Les principales raisons qui ont poussé les diplômé-e-s à changer d'emploi sont la fin du contrat de travail ou du stage et des conditions de travail non satisfaisantes, notamment au niveau de l'ambiance de travail, des tâches, du salaire et des horaires.

Malgré les changements d'emploi, la majorité des diplômé-e-s demeurent travailler dans le canton de Vaud et la moitié des diplômé-e-s continuent à travailler dans le même champ d'intervention et dans le même milieu de pratique.

Dans le champ du handicap, 40 % des personnes exercent leur activité actuelle hors du canton de Vaud, alors que seuls 21 % des participant-e-s étaient engagé-e-s lors de leur premier emploi hors du canton de Vaud.

4. La formation pratique et le lien avec le premier emploi

La formation pratique est organisée en deux périodes (FP1 et FP2). Les champs d'intervention de la FP1 et de la FP2 ne diffèrent pas. En effet, les participant-e-s à l'enquête ont réalisé leurs périodes de formation pratique dans les champs d'intervention les plus fréquents en FP1 (par ordre d'importance) : famille et protection de l'enfance, handicap-s, précarité et insertion et petite enfance et scolarité. De même, on constate que les participant-e-s interviennent le plus souvent dans les mêmes milieux de pratique dans la FP1 et la FP2 : accueil résidentiel, accueil de jour, service social, centre d'animation socio-culturelle. Enfin, 80 % des participant-e-s ont réalisé leurs FP1 et FP2 dans le canton de Vaud.

Selon les diplômé-e-s, la formation pratique constitue l'élément qui contribue le plus au développement de leurs compétences professionnelles.

Si l'on regarde le lien entre la formation pratique et la première activité professionnelle rémunérée exercée après l'obtention du diplôme en travail social, on constate que 40% des participant-e-s ont trouvé leur premier emploi à la suite d'un stage effectué avant ou pendant la formation en travail social, suivi par une réponse à une offre d'emploi. Les champs d'intervention et les milieux de

pratique dans lesquels les diplômé-e-s exercent leur premier emploi demeurent passablement les mêmes que lors des deux périodes de formation pratique.

5. La formation continue, ses facteurs et les besoins de formation

Suite au diplôme en travail social, près de trois participant-e-s sur dix ont commencé ou achevé une formation certifiée de longue durée (plus de 150 heures de cours), notamment un Certificat d'études avancées (CAS), un Master HES en travail social et un Master HES autre qu'en travail social ou universitaire.

De même, près de quatre participant-e-s sur dix ont commencé ou achevé une formation certifiée de courte ou moyenne durée (moins de 150 heures de cours), principalement dans les domaines de l'intervention professionnelle, du développement professionnel personnel ainsi que des violences et conduites autodommageables.

Sur le plan du financement de la formation continue, près d'un quart des participant-e-s déclarent ne pas avoir bénéficié, de la part de leur employeur/-se, ni du financement des frais d'écologie ni du temps à disposition. Il n'est donc pas étonnant que 20 % des participant-e-s jugent négativement l'attitude de leur employeur/-se en regard de la formation continue.

Les principales raisons qui ont motivées les participant-e-s à suivre des formations continues ont été le souhait d'acquérir des connaissances spécifiques et de nouvelles qualifications pour leur poste actuel, l'intérêt pour les thèmes abordés ainsi que le souhait d'acquérir des nouveaux outils.

Les motivations les plus importantes évoqué-e-s par les participant-e-s pour entreprendre une formation dans le futur sont l'acquisition de nouveaux savoirs pratiques, le renforcement des compétences professionnels, le développement personnel et la mise à jour de leurs connaissances.

Finalement, presque l'ensemble des participant-e-s signalent des besoins en matière de formation continue.

Remerciements

Nous adressons nos vifs remerciements aux personnes qui ont accepté de compléter le questionnaire et sans qui cette enquête n'aurait pas pu être conduite.

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser directement aux responsables de l'enquête : diplomes-hetsl@hefr.ch.

Conclusions

Alessandro Pelizzari, Directeur de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne

Dans le contexte d'une pénurie de personnel qualifié et des difficultés en matière de conditions de travail que les terrains professionnels relayent depuis plusieurs années, trois conclusions peuvent être retenues de cette enquête, en lien avec la volonté des Hautes écoles d'augmenter le nombre de diplômé·es en Travail social d'ici 2028.

Premièrement, les conditions de travail sont une source majeure d'insatisfaction au travail avec, en tête, le salaire, suivi par le manque de reconnaissance sociale et de possibilités de promotion professionnelle. Parmi les raisons qui poussent les diplômé·es à changer d'emploi, on identifie là aussi, après la fin d'un CDD, de nouveau les conditions de travail (ambiance du travail, tâches, salaire et horaires). A noter aussi qu'une part importante de professionnel·les qui travaillent à temps partiel indique ne pas travailler à 100% parce que le travail est trop usant. Or, en même temps, seulement une petite minorité des personnes questionnées ont quitté ou songent à quitter le secteur social (ou le canton de Vaud !). Comme l'écrivent les auteur·es : Les travailleuses et travailleurs sociaux « apprécient beaucoup leur travail ». L'autonomie au travail, les relations avec les bénéficiaires, les relations avec les collègues et l'adéquation du poste avec la formation suivie à la HETSL sont autant de facteurs qui donnent du sens à leur travail et qui semblent compenser la pénibilité vécue par beaucoup d'entre elles et eux dans l'exercice de leur métier.

Deuxièmement, si ces résultats sont des indices qui pourraient contredire la crainte que des professionnel·les fraîchement diplômé·es n'exerceraient leur métier que pendant une courte période (ou dans un autre canton), plusieurs autres éléments sont source d'inquiétude. Au-delà des hauts pourcentages d'insatisfaction au travail, il paraît particulièrement préoccupant que plus de la moitié des personnes ayant participé à l'enquête songent souvent ou parfois à se réorienter professionnellement. Aussi, l'enquête laisse entrevoir un déplacement du personnel de certains milieux de pratique (l'accueil résidentiel) et champs d'intervention (la protection de l'enfance et le handicap) vers d'autres. Dans ce cadre, les réponses concernant la formation continue doivent retenir notre attention : un nombre élevé de diplômé·es a entrepris des formations courtes ou longues (du type Master ou CAS), principalement en lien avec des motivations intrinsèques, pour acquérir des nouvelles compétences et s'épanouir personnellement. Il est dès lors étonnant de constater qu'un employeur sur cinq ne soutient pas ces efforts, qui permettent aux professionnel·les de « tenir dans le job ».

Troisièmement, l'enquête montre aussi l'importance de la formation pratique pour la trajectoire professionnelle des diplômé·es. Près de 40 % des professionnel·les entament leur premier emploi sur leur lieu de stage occupé durant les études. S'il fallait un argument supplémentaire pour soutenir les institutions qui offrent des places de formation pratique, le voilà : Non seulement elles contribuent de manière décisive à la formation des futures travailleuses et travailleurs sociaux (la formation pratique se trouve en tête des éléments considérés comme permettant le développement

professionnel), mais elles peuvent espérer en retour de recruter plus facilement le personnel recherché.

Globalement, les résultats montrent une grande fidélité des professionnel·les du social à leurs métiers, mais aussi une forte insatisfaction concernant les conditions de travail (salaire, reconnaissance sociale de la profession, possibilité de promotion professionnelle). Les mesures envisagées de manière conjointe entre les partenaires sociaux et les institutions de formation en vue des Assises du social prennent, dans ce contexte, tout leur sens. La société a besoin, plus que jamais, de travailleuses et travailleurs sociaux en nombre suffisant. Elles et ils méritent une reconnaissance matérielle et sociale à hauteur de leur qualification et de leur engagement pour les populations les plus vulnérables.

Annexes

Annexe 1 : Taux de réponse par questions

Sections et questions	Valeurs manquantes	N (taux de réponse)
Section A. Données personnelles et conditions de vie		597
Quel est votre genre ?	0	100.0%
Quelle est votre année de naissance ?	0	100.0%
Dans quel pays vivez-vous actuellement ?	0	100.0%
Dans quel canton habitez-vous actuellement ?	0	100.0%
Section B. Votre parcours de formation		597
Quel est le degré de formation le plus élevé que vous avez atteint avant d'entrer à la HETSL ?	0	100.0%
Aviez-vous déjà travaillé dans le domaine du travail social avant d'entrer à la HETSL ?	0	100.0%
Début formation HETSL	0	100.0%
Quand avez-vous commencé votre formation à la HETSL ? Veuillez indiquer la date de début de cette formation (mois/année)	0	100.0%
Parmi ces différentes modalités de formation, laquelle avez-vous suivie pour obtenir votre diplôme ?	0	100.0%
Quand avez-vous obtenu votre diplôme à la HETSL ? Veuillez indiquer la date de fin de cette formation (mois/année)	0	100.0%
Quel diplôme avez-vous obtenu ?	0	100.0%
Dans quelle orientation/option avez-vous réalisé votre formation pratique 1 (FP1) ?	0	100.0%
Dans quel champ d'intervention avez-vous réalisé votre formation pratique 1 (FP1) ?	0	100.0%
Dans quel milieu de pratique avez-vous réalisé votre formation pratique 1 (FP1) ?	0	100.0%
Dans quel canton avez-vous réalisé votre formation pratique 1 (FP1) ?	0	100.0%
Dans quelle orientation/option avez-vous réalisé votre formation pratique 2 (FP2) ?	0	100.0%
Dans quel champ d'intervention avez-vous réalisé votre formation pratique 2 (FP2) ?	0	100.0%
Dans quel milieu de pratique avez-vous réalisé votre formation pratique 2 (FP2) ?	0	100.0%
Dans quel canton avez-vous réalisé votre formation pratique 2 (FP2) ?	0	100.0%
Durant votre formation à la HETSL, dans quelle mesure les éléments suivants ont-ils contribué au développement de vos compétences professionnelles ? [Apports théoriques]	1	99.8%
Durant votre formation à la HETSL, dans quelle mesure les éléments suivants ont-ils contribué au développement de vos compétences professionnelles ? [Analyse des pratiques professionnelles en école]	1	99.8%
Durant votre formation à la HETSL, dans quelle mesure les éléments suivants ont-ils contribué au développement de vos compétences professionnelles ? [Formation pratique]	1	99.8%
Durant votre formation à la HETSL, dans quelle mesure les éléments suivants ont-ils contribué au développement de vos compétences professionnelles ? [Mémoire de fin d'études / travail de Bachelor]	1	99.8%
Durant votre formation à la HETSL, dans quelle mesure les éléments suivants ont-ils contribué au développement de vos compétences professionnelles ? [Réflexion personnelle sur votre formation]	1	99.8%
Durant votre formation à la HETSL, dans quelle mesure les éléments suivants ont-ils contribué au développement de vos compétences professionnelles ? [Échanges avec les collègues de formation]	1	99.8%

Sections et questions	Valeurs manquantes	N (taux de réponse)
Durant votre formation à la HETSL, dans quelle mesure les éléments suivants ont-ils contribué au développement de vos compétences professionnelles ? [Échanges avec les enseignant-e-s]	1	99.8%
Durant votre formation à la HETSL, dans quelle mesure les éléments suivants ont-ils contribué au développement de vos compétences professionnelles ? [Participation à la vie associative de l'école]	1	99.8%
Durant votre formation à la HETSL, dans quelle mesure les éléments suivants ont-ils contribué au développement de vos compétences professionnelles ? [Apprentissages réalisés de manière autonome en dehors de l'école]	1	99.8%
Est-ce que la formation à la HETSL a répondu à vos attentes ?	1	99.8%
Depuis l'obtention de votre diplôme à la HETSL, avez-vous commencé ou achevé une formation certifiée de longue durée (plus de 150 heures de cours) ?	0	100.0%
Formation de courte durée	0	100.0%
Filtre : Formation continue		309
Dans quelle mesure votre employeur a-t-il participé aux frais d'écologie de votre formation continue ?	1	99.7%
Dans quelle mesure votre employeur a-t-il mis du temps à disposition pour votre formation continue ?	1	99.7%
Pour quelles raisons avez-vous décidé de suivre une ou plusieurs formations continues ? [Ces formations étaient requises pour occuper mon poste (exigées par mon employeur)]	0	100.0%
Pour quelles raisons avez-vous décidé de suivre une ou plusieurs formations continues ? [Je souhaitais acquérir de nouvelles qualifications pour mon poste actuel]	0	100.0%
Pour quelles raisons avez-vous décidé de suivre une ou plusieurs formations continues ? [Je me préparais à changer de poste]	0	100.0%
Pour quelles raisons avez-vous décidé de suivre une ou plusieurs formations continues ? [J'espérais augmenter mes chances de promotion professionnelle]	0	100.0%
Pour quelles raisons avez-vous décidé de suivre une ou plusieurs formations continues ? [Je souhaitais acquérir des connaissances spécifiques]	0	100.0%
Pour quelles raisons avez-vous décidé de suivre une ou plusieurs formations continues ? [Je visais un revenu plus élevé]	0	100.0%
Pour quelles raisons avez-vous décidé de suivre une ou plusieurs formations continues ? [Je voulais compenser des lacunes dans ma formation]	0	100.0%
Pour quelles raisons avez-vous décidé de suivre une ou plusieurs formations continues ? [Les thèmes qu'elles abordaient m'intéressaient particulièrement]	0	100.0%
Pour quelles raisons avez-vous décidé de suivre une ou plusieurs formations continues ? [Je souhaitais augmenter mes chances sur le marché du travail]	0	100.0%
Pour quelles raisons avez-vous décidé de suivre une ou plusieurs formations continues ? [Je n'avais, à l'époque, pas trouvé d'activité professionnelle]	0	100.0%
Pour quelles raisons avez-vous décidé de suivre une ou plusieurs formations continues ? [Je souhaitais acquérir de nouveaux outils]	0	100.0%
Section B. Votre parcours de formation		597
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Me développer personnellement]	0	100.0%
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Aller à la rencontre d'autres personnes (échanger des expériences)]	1	99.8%
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Acquérir de nouveaux savoirs théoriques]	1	99.8%

Sections et questions	Valeurs manquantes	N (taux de réponse)
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Acquérir de nouveaux savoirs pratiques]	0	100.0%
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Mettre à jour mes connaissances]	0	100.0%
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Renforcer mes compétences professionnelles]	1	99.8%
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Sortir de la routine du travail]	2	99.7%
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Réorienter mon activité professionnelle]	1	99.8%
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Répondre aux exigences de mon employeur]	1	99.8%
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Viser une promotion hiérarchique]	1	99.8%
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Développer mes compétences de gestion d'équipe ou management]	1	99.8%
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Améliorer mon revenu]	1	99.8%
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Favoriser ma réinsertion professionnelle]	2	99.7%
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Améliorer la sécurité de mon emploi]	1	99.8%
Quelle importance accordez-vous à chacune des motivations suivantes pour entreprendre une formation continue à l'avenir ? [Renforcer l'adéquation entre mon activité professionnelle et ma philosophie d'intervention]	1	99.8%
Comment jugez-vous l'attitude de votre employeur en regard de la formation continue ?	2	99.7%
Avez-vous actuellement des besoins en matière de formation continue ?	2	99.7%
Section C. Votre parcours professionnel depuis la fin de vos études		597
Avez-vous déjà exercé des activités professionnelles rémunérées après avoir obtenu votre diplôme à la HETSL à l'exception de votre activité principale actuelle ?	29	95.1%
FILTER : Activité professionnelle n°1		395
Date de début de votre première activité professionnelle rémunérée après l'obtention du diplôme à la HETSL (mois/année)	77	80.5%
Date de fin de l'activité professionnelle rémunérée (mois/année)	77	80.5%
Statut à l'entrée en fonction	77	80.5%
Fonction professionnelle à l'entrée en fonction	77	80.5%
Taux d'activité à l'entrée en fonction	77	80.5%
Dans quel champ d'intervention avez-vous réalisé votre première activité professionnelle rémunérée ?	77	80.5%
Dans quel milieu de pratique avez-vous réalisé votre première activité professionnelle rémunérée ?	77	80.5%
Quel était le salaire mensuel brut (charges sociales incluses) ?	77	80.5%
Dans quel canton avez-vous réalisé cette activité professionnelle rémunérée ?	77	80.5%

Sections et questions	Valeurs manquantes	N (taux de réponse)
Quelle est la raison sociale de l'employeur ?	77	80.5%
Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ? [Réponse à une offre d'emploi (journaux, internet, revues spécialisées, etc.)]	77	80.5%
Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ? [Envoi d'une candidature spontanée]	77	80.5%
Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ? [À la suite d'une proposition d'emploi]	77	80.5%
Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ? [Un-e tiers-e m'a signalé-e le poste]	77	80.5%
Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ? [Suite à un stage effectué avant ou pendant la formation en travail social]	77	80.5%
Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ? [Grâce à des relations personnelles]	77	80.5%
Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ? [Grâce au service de placement (ORP, agences)]	77	80.5%
Quelle était la principale raison à l'origine du changement d'emploi ?	77	80.5%
Section D. Interruption de l'activité professionnelle rémunérée		597
Depuis la fin de vos études à la HETSL, est-ce que vous avez connu une période d'au minimum trois mois où vous n'avez pas eu d'activité professionnelle	130	78.2%
FILTER : Période d'au minimum trois mois sans activité professionnelle rémunérée		143
Quelles en ont été les raisons principales ? [Service militaire, service civil]	0	100.0%
Quelles en ont été les raisons principales ? [Année intermédiaire (long voyage, séjour linguistique, séjour au pair, engagements pratiques ou sociaux, etc.)]	0	100.0%
Quelles en ont été les raisons principales ? [Obligations personnelles et/ou familiales (grossesse, soins à des enfants ou adultes, etc.)]	0	100.0%
Quelles en ont été les raisons principales ? [Études, formation, perfectionnement]	0	100.0%
Quelles en ont été les raisons principales ? [Problèmes de santé (maladie, accident, AI)]	0	100.0%
Quelles en ont été les raisons principales ? [Chômage, à la recherche d'une activité professionnelle rémunérée]	0	100.0%
Quelles en ont été les raisons principales ? [Autre]	0	100.0%
SECTION E. Votre situation professionnelle actuelle		597
Quelle est votre situation professionnelle actuelle ? [J'exerce une activité rémunérée dans le domaine du travail social]	134	77.6%
Quelle est votre situation professionnelle actuelle ? [J'exerce une activité rémunérée hors du domaine du travail social]	134	77.6%
Quelle est votre situation professionnelle actuelle ? [Je suis en formation professionnelle ou formation de longue durée]	134	77.6%
Quelle est votre situation professionnelle actuelle ? [Je n'ai pas d'emploi rémunéré et je ne suis pas en formation]	134	77.6%
Combien d'activités professionnelles rémunérées exercez-vous actuellement ?	177	70.4%
Quel est votre taux d'activité actuel (toutes activités professionnelles rémunérées confondues) ?	175	70.7%
Ce taux d'activité (toutes activités professionnelles rémunérées confondues) correspond-il à ce que vous souhaitez ?	177	70.4%
Toutes activités rémunérées confondues, dans quelle tranche de revenus se situe votre salaire mensuel brut (charges sociales incluses) ?	175	70.7%
Touchez-vous un 13ème salaire ?	176	70.5%
FILTER : Activité professionnelle dans le domaine du travail social		399
Êtes-vous... ?	19	95.2%
Quel(s) métier(s) en travail social exercez-vous actuellement ?	19	95.2%
En tant que salarié-e, quel est votre fonction professionnelle ?	19	95.2%
Dans quel champ d'intervention travaillez-vous principalement ?	18	95.5%
Dans quel milieu de pratique travaillez-vous principalement ?	18	95.5%

Sections et questions	Valeurs manquantes	N (taux de réponse)
Avec quelle tranche d'âge travaillez-vous principalement ? [Petite enfance]	67	83.2%
Avec quelle tranche d'âge travaillez-vous principalement ? [Enfance]	67	83.2%
Avec quelle tranche d'âge travaillez-vous principalement ? [Adolescence]	67	83.2%
Avec quelle tranche d'âge travaillez-vous principalement ? [Jeune adulte]	67	83.2%
Avec quelle tranche d'âge travaillez-vous principalement ? [Adulte]	67	83.2%
Avec quelle tranche d'âge travaillez-vous principalement ? [Personnes en âge de retraite]	67	83.2%
Avec quelle tranche d'âge travaillez-vous principalement ? [Tout type de population]	25	93.7%
Dans quel canton se situe votre lieu de travail principal ?	18	95.5%
Quelle est la raison sociale de l'employeur ?	18	95.5%
Depuis quand exercez-vous votre activité professionnelle (mois/année) ?	18	95.5%
Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ? [Réponse à une offre d'emploi (journaux, internet, revues spécialisées, etc.)]	18	95.5%
Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ? [Envoi d'une candidature spontanée]	18	95.5%
Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ? [À la suite d'une proposition d'emploi]	18	95.5%
Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ? [Un-e tiers-e m'a signalé-e le poste]	18	95.5%
Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ? [Suite à un stage effectué avant ou pendant la formation en travail social]	18	95.5%
Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ? [Grâce à des relations personnelles]	18	95.5%
Comment avez-vous trouvé cette activité professionnelle ? [Grâce au service de placement (ORP, agences)]	18	95.5%
Si vous deviez donner une note à votre travail actuel allant de 0 (je ne le supporte pas) à 10 (je l'adore), quelle note lui attribueriez-vous ?	25	93.7%
Estimez-vous que votre activité professionnelle actuelle est en adéquation avec la formation suivie à la HETSL ? [Du point de vue de votre fonction hiérarchique]	25	93.7%
Estimez-vous que votre activité professionnelle actuelle est en adéquation avec la formation suivie à la HETSL ? [Du point de vue des tâches à accomplir]	25	93.7%
Estimez-vous que votre activité professionnelle actuelle est en adéquation avec la formation suivie à la HETSL ? [Du point de vue du profil du poste du travail]	25	93.7%
Estimez-vous que votre activité professionnelle actuelle est en adéquation avec la formation suivie à la HETSL ? [Du point de vue de votre revenu]	25	93.7%
Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants pour vous dans votre travail actuel ? [Tâches ayant du sens]	25	93.7%
Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants pour vous dans votre travail actuel ? [Contact direct avec les bénéficiaires/usagers/-ères]	25	93.7%
Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants pour vous dans votre travail actuel ? [Activités permettant l'acquisition de nouvelles connaissances]	25	93.7%
Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants pour vous dans votre travail actuel ? [Autonomie dans le travail]	25	93.7%
Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants pour vous dans votre travail actuel ? [Bon niveau de salaire]	25	93.7%
Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants pour vous dans votre travail actuel ? [Régularité des horaires de travail]	25	93.7%
Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants pour vous dans votre travail actuel ? [Reconnaissance par l'équipe, les collègues]	25	93.7%

Sections et questions	Valeurs manquantes	N (taux de réponse)
Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants pour vous dans votre travail actuel ? [Reconnaissance par l'employeur-e, la direction]	25	93.7%
Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants pour vous dans votre travail actuel ? [Reconnaissance par votre entourage]	25	93.7%
Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants pour vous dans votre travail actuel ? [Équilibre entre vie privée et vie professionnelle]	25	93.7%
Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants pour vous dans votre travail actuel ? [Bonnes perspectives d'évolution professionnelle]	25	93.7%
Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants pour vous dans votre travail actuel ? [Bonnes perspectives de perfectionnement et de formation continue]	25	93.7%
Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants pour vous dans votre travail actuel ? [Bonne organisation des équipes et du travail]	25	93.7%
Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants pour vous dans votre travail actuel ? [Bon climat de travail]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Sécurité de l'emploi]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Salaire]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Vacances]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Horaires de travail]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Taux d'activité]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Reconnaissance sociale de la profession]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Infrastructure et équipement du lieu de travail]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Nombre de bénéficiaires/usagers/-ères dont je m'occupe]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Charge de travail annuelle]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Autonomie dans mon travail]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Implication dans les prises de décision]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Climat de travail]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Relation avec la direction]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Qualité de votre travail]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Relation avec les collègues]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Relation avec les bénéficiaires/usagers/-ères]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Relation avec la famille des bénéficiaires/usagers/-ères]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Relation avec les personnes-ressources (superviseur-e, psychologue, etc.)]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Tâches à accomplir]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Équilibre entre vie privée et vie professionnelle]	25	93.7%

Sections et questions	Valeurs manquantes	N (taux de réponse)
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Possibilité de promotion professionnelle]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Possibilité de perfectionnement et de formation continue]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Organisation des équipes et du travail]	25	93.7%
Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des aspects suivants de votre travail actuel ? [Distance entre lieu de travail et lieu d'habitation]	25	93.7%
FILTER : Activité professionnelle hors du travail social		27
Quelle(s) profession(s) hors travail social, exercez-vous actuellement ?	0	100.0%
Dans quel(s) domaine(s) travaillez-vous ?	0	100.0%
Depuis quand exercez-vous votre activité professionnelle (mois/année) ?	0	100.0%
Dans quel canton se situe votre lieu de travail principal ?	0	100.0%
Quelle est la raison sociale de l'employeur ?	0	100.0%
Pour quelle(s) raison(s) ne travaillez-vous pas dans le domaine du travail social ? [Pas trouvé d'emploi]	0	100.0%
Pour quelle(s) raison(s) ne travaillez-vous pas dans le domaine du travail social ? [Conditions de travail non satisfaisantes (salaire, horaires, tâches, taux d'activité, transports, etc.)]	0	100.0%
Pour quelle(s) raison(s) ne travaillez-vous pas dans le domaine du travail social ? [Pas trouvé de poste correspondant à mes aspirations]	0	100.0%
Pour quelle(s) raison(s) ne travaillez-vous pas dans le domaine du travail social ? [Raisons familiales et/ou personnelles]	0	100.0%
Pour quelle(s) raison(s) ne travaillez-vous pas dans le domaine du travail social ? [Manque de motivation à travailler en tant que travailleur/-se social-e]	0	100.0%
Pour quelle(s) raison(s) ne travaillez-vous pas dans le domaine du travail social ? [Raisons de santé (maladie, accident, AI)]	0	100.0%
Pour quelle(s) raison(s) ne travaillez-vous pas dans le domaine du travail social ? [Études, formation, perfectionnement]	0	100.0%
Pour quelle(s) raison(s) ne travaillez-vous pas dans le domaine du travail social ? [Service militaire, service civil]	0	100.0%
Pour quelle(s) raison(s) ne travaillez-vous pas dans le domaine du travail social ? [Intérêt personnel pour une activité professionnelle hors du domaine du travail social]	0	100.0%
FILTER : Sans activité professionnelle rémunérée et sans formation		30
Quelle est actuellement votre occupation principale ?	0	100.0%
Depuis quand êtes-vous à la recherche d'une activité rémunérée (mois/année) ?	0	100.0%
Êtes-vous actuellement inscrit-e comme chômeur-euse auprès d'un office du travail ?	0	100.0%
Selon vous, vos difficultés à trouver un emploi pourraient être dues à... ? [Ma difficulté à mettre en avant mes atouts]	0	100.0%
Selon vous, vos difficultés à trouver un emploi pourraient être dues à... ? [Le hasard, la malchance]	0	100.0%
Selon vous, vos difficultés à trouver un emploi pourraient être dues à... ? [Mon sexe]	0	100.0%
Selon vous, vos difficultés à trouver un emploi pourraient être dues à... ? [La conjoncture économique actuelle (trop de candidat-e-s pour peu de postes)]	0	100.0%
Selon vous, vos difficultés à trouver un emploi pourraient être dues à... ? [Une expérience professionnelle insuffisante]	0	100.0%
Selon vous, vos difficultés à trouver un emploi pourraient être dues à... ? [Mon âge]	0	100.0%
Selon vous, vos difficultés à trouver un emploi pourraient être dues à... ? [L'inadéquation ou l'insuffisance de ma formation]	0	100.0%
Selon vous, vos difficultés à trouver un emploi pourraient être dues à... ? [L'absence d'un projet professionnel défini de ma part]	0	100.0%
Selon vous, vos difficultés à trouver un emploi pourraient être dues à... ? [Ma nationalité, mon origine ethnique, ma religion]	0	100.0%

Sections et questions	Valeurs manquantes	N (taux de réponse)
Selon vous, vos difficultés à trouver un emploi pourraient être dues à... ? [Le fait de ne pas trouver de poste au taux de travail souhaité]	0	100.0%
Selon vous, vos difficultés à trouver un emploi pourraient être dues à... ? [Inadéquation entre mes attentes et l'offre (salaire, lieu de travail, etc.)]	0	100.0%
Selon vous, vos difficultés à trouver un emploi pourraient être dues à... ? [Absence d'un réseau facilitant l'obtention d'un poste]	0	100.0%
Selon vous, vos difficultés à trouver un emploi pourraient être dues à... ? [Incompatibilité d'horaires avec mes autres obligations (famille, etc.)]	0	100.0%
SECTION F. PERSPECTIVES D'AVENIR		597
Êtes-vous satisfait-e de votre situation professionnelle actuelle ?	165	72.4%
Si vous pensez à l'activité que vous souhaitiez idéalement exercer après votre formation à la HETSL, diriez-vous que votre activité professionnelle actuelle correspond...	165	72.4%
Vous arrive-t-il de songer à vous réorienter professionnellement ?	165	72.4%
Quelles sont vos intentions professionnelles à un horizon de 2 ans ?	165	72.4%